

## L'Alcan accepte le rapport

MONTREAL (d'après PC) — La Société Alcan, a annoncé, hier, qu'elle acceptait les recommandations des médiateurs gouvernementaux dans le conflit qui l'oppose à ses 7.000 travailleurs, membres de la Fédération des syndicats du secteur aluminium.

Les médiateurs ont proposé des augmentations horaires de \$3.07 pour un contrat de trois ans, une clause d'indexation et un protocole de retour au travail qui prévoit que tous les travailleurs seraient rappelés dans les quatre semaines suivant la signature de la nouvelle convention.

Les syndiqués de l'Alcan, pour leur part, se sont prononcés, dans la nuit de mercredi à jeudi, et ont accepté dans une proportion de 75 p.c. les recommandations des médiateurs.

Le salaire moyen passera de \$7.59 à \$10.66 à l'expiration du contrat de travail de trois ans.

Les recommandations des médiateurs prévoient une augmentation immédiate de \$1.25 et de 5 cents après huit mois.

Une formule d'indexation avec seuil de 7 p.c. est aussi prévue pour la deuxième et troisième année du contrat. Les travailleurs profiteront aussi d'améliorations aux régimes d'avantages sociaux, notamment les fonds de pension, la pré-retraite, l'assurance-vie, les vacances, les primes de quart et de dimanche et autres avantages. Par ailleurs, une entente est intervenue plus tôt sur le réaménagement des horaires de travail.

Le président du syndicat, M. Jean Halley, a indiqué que le contrat serait probablement signé mardi et que la rentrée au travail débiterait mercredi.

"C'est fini", a souligné M. Halley et la président de l'Alcan, M. Terry Kirkman, a ajouté "la grève est terminée".

Dans un communiqué remis par la direction de l'Alcan, on apprend que la Société s'attend à ce que la production de lingots débute environ deux semaines après le retour au travail.



Le médiateur spécial, M. Roland Doucet, et le président du Syndicat des travailleurs en communication, M. Fred Pomeroy, passent en revue l'entente de principe intervenue entre les deux parties.

## Bell: retour au travail possible dans 10 jours

(D'après PC, CP, UPI) — Même si la société Bell Canada et le syndicat regroupant les quelque 15.000 techniciens et employés auxiliaires à son emploi ont conclu, hier, une entente de principe, on ignore quand le service téléphonique va revenir à la normale au Québec et en Ontario.

Un porte-parole de Bell, M. Ron Devaney, a souligné qu'on accusait quatre semaines de retard dans l'installation des appareils privés et un peu moins pour les appareils commerciaux.

On estime à 135.000, le nombre de demandes de service accumulées au cours des trois semaines de grève. Au Québec seulement, 40.000 demandes d'installation n'ont pas reçu encore de réponse.

L'entente de principe doit être ratifiée par les membres du syndicat, au cours d'assemblées régionales, la semaine prochaine: 6.000 syndiqués au Québec et 9.000 en Ontario pourront se prononcer.

Selon le vice-président du Syndicat des travailleurs en communication, M. René Roy, les autorités syndicales recommanderont aux membres d'accepter l'offre. Si le vote est positif, les hommes pourraient être de retour

au travail le lundi 10 septembre. Selon lui, si les travailleurs acceptent l'offre de la compagnie, il faut compter dix jours avant le retour au travail et à la normale.

Commentant l'entente survenue hier, le porte-parole de la compagnie, M. Pierre Marion, a déclaré: "Chacun a mis de l'eau dans son vin".

Il a révélé que le contrat proposé, d'une durée de trois ans, donne aux techniciens une augmentation de salaire de 10,5 pour 100 la première année, rétroactive au premier décembre 1978, 10 pour 100 la deuxième année et neuf pour 100 la troisième année. Le contrat se termine en novembre 1981. Au cours de la troisième année, les salaires seront indexés au coût de la vie, s'il dépasse huit pour 100. A la signature de la convention, les syndiqués recevront une augmentation de \$10 par semaine.

Avec une augmentation globale de 36,1 pour 100 sur un contrat de trois ans, le salaire de base pour la catégorie d'employés les mieux payés passera de \$339.45 qu'il est actuellement à \$385.10. Les gains salariaux pour la catégorie d'employés la moins bien payés seront, pour la durée du contrat, d'environ 47,5 pour 100.

Le syndicat, qui tentait d'obtenir

la parité de tous les techniciens a demandé des augmentations qui auraient fait grimper leur salaire de \$339.45 à \$442.80 par semaine.

Le protocole de retour au travail prévoit par contre l'arbitrage de tous les cas de mises à pied et de congédiements qui ont suivi le début des hostilités entre les deux parties.

Les procédures engagées pour tous les cas de vandalisme qui se sont produits au cours de la grève ne seront pas abandonnées.

On se souviendra, qu'au cours du conflit, la compagnie s'était publiquement plainte d'actes de sabotage sur les câbles, les en disant que les employés cadres de la compagnie espionnaient le syndicat et participaient à des bris de câbles pour discréditer le syndicat.

Deux jours après le début de la grève, le ministre fédéral du Travail, M. Lincoln Alexander, nommait un médiateur, M. Roland Doucet, pour amener les deux parties à s'entendre. M. Doucet, un ancien dirigeant syndical, a révélé que les négociations avaient atteint leur point fort en fin de semaine dernière, alors qu'il faisait la navette entre les négociateurs syndicaux et patronaux, avec des propositions précises de règlement.

## Aéroports perturbés par les opérateurs-radio

par la Presse canadienne

La grève des opérateurs-radio des tours de contrôle a perturbé le trafic aérien des grands aéroports du pays, alors que ceux de moindre importance ne fonctionnent qu'avec leur seul service d'urgence.

Un porte-parole du Syndicat canadien des employés de transport a cependant indiqué, à Ottawa, que les grévistes, qui sont sans contrat de travail depuis juillet 1978, pour-

raient retourner au travail dès aujourd'hui.

Cette grève, suivie par 85 pour cent des opérateurs, touche 115 aéroports canadiens. Les opérateurs sont indispensables pour la navigation aérienne puisqu'ils fournissent notamment des bulletins sur les conditions météorologiques.

M. Yvon Demers, secrétaire-exécutif du syndicat, a expliqué que les 1.182 opérateurs voudraient re-

cevoir une hausse salariale annuelle de \$1.250, rétroactive au 1er août 1978, plus \$1.300 à partir du 1er août de cette année. Les salaires actuels varient entre \$13.280 et \$15.500. Les chefs de service gagnent annuellement \$21.600.

Trente-sept aéroports touchés par la grève, ne fonctionnent qu'avec des effectifs réduits, les opérateurs-radio qui restent en fonction ne donnant que les informations nécessaires à la sécurité de la

navigation aérienne. Les contrôleurs du trafic aérien ont de plus pris la relève des opérateurs ne s'étant pas présentés au travail.

À Montréal, le trafic aérien fonctionne dans l'ensemble normalement, alors qu'à Toronto des vols ont été retardés.

Une crise est par ailleurs à la veille d'éclater parmi les 370 inspecteurs de la navigation aérienne,

note un rapport préparé pour le gouvernement fédéral.

Les inspecteurs, chargés notamment de délivrer des permis aéronautiques et de fixer les mesures de sécurité pour les voyageurs, estiment notamment que leur fonction est mal perçue par leurs confrères des autres services aériens, indique encore l'étude de 93 pages commandée par le ministère du Transport il y a seize mois.

## Les E.-U. suspendent leurs achats de thon au Canada

HINGTON (AFP) — La "guerre du thon" est déclarée entre les États-Unis et le Canada: après la saisie, dimanche, par les gardes-côtes canadiens de huit thoniers américains, les États-Unis ont décidé, hier, de suspendre leurs importations de thon canadien.

Mme Sharon Hamel, sous-secrétaire d'Etat adjoint aux Affaires nord-américaines, a convoqué à ce sujet, hier, à Washington, l'ambassadeur du Canada dans la capitale fédérale, M. Peter Towe. L'ambassadeur Towe, a indiqué un porte-parole du département d'Etat, "a été informé que les États-Unis étaient en désaccord avec les revendications canadiennes de juridiction sur les navires des États-Unis pêchant l'albacore", une espèce de poissons dont font notamment partie le thon et le maquereau.

Le département d'Etat, a ajouté le porte-parole, "a exprimé ses vives objections" à

la saisie des huit thoniers par le Canada, et s'attend que le secrétariat au Trésor "prendra rapidement les mesures de suspension des importations canadiennes de thon et de produits dérivés, aux termes de la section 205 de la loi sur la conservation et l'organisation des ressources de pêche".

Le 28 août dernier, les États-Unis avaient entrepris des démarches pour obtenir la mise en liberté des équipages des huit thoniers américains, et le retour des navires.

Les divergences concernant la pêche au thon existent entre le Canada et les États-Unis depuis 1977, date à laquelle les deux pays ont étendu à 200 milles nautiques leur zone économique maritime.

La plupart des différends ont été réglés cas par cas pendant deux années de négociations. Le thon et les autres espèces de poissons

migrateurs restent l'un des rares sujets de discorde: les Canadiens estiment que leur juridiction, à l'intérieur de leur zone économique, s'étend à toutes les espèces. Les Américains n'acceptent pas cette analyse, et souhaitent la création d'un organisme international coordonnant les législations de chaque pays concernant l'exploitation des espèces migratoires.

Le représentant démocrate John Breaux a déclaré que la décision canadienne d'effectuer la saisie avait été prise sans que les États-Unis soient prévenus.

Selon certaines sources, les discussions pour mettre fin à la guerre du thon portent sur la façon de permettre aux Américains de pêcher le thon en eaux canadiennes.

### Corrections

Cahier Eaton Vous êtes unique, encarté dans le journal d'aujourd'hui.

Chez Eaton, nous nous faisons un point d'honneur de vous offrir une publicité exacte. Une erreur peut toutefois se glisser. Nous prenons aussitôt toutes les mesures adéquates afin de la corriger.

Page couverture

A gauche: l'ensemble moulant en polyester et spandex "Ly-cra" est offert en fuschia, turquoise ou noir.

Page 2

A gauche: la jupe étroite en gabardine de viscose et polyester à fentes latérales n'est pas doublée.

Nous nous excusons auprès de nos clients pour tout inconvénient occasionné par ces erreurs.

**EATON**

### STRAVINSKY L'HISTOIRE DU SOLDAT

au Théâtre du Bois de Coulonge



**SUPPLEMENTAIRES**  
les lundis 3 et 10 sept. à 21h.

Billets en vente au guichet de la Tente  
Réservation: 692-0205

Choi & Jm

**RADIO AMATEUR ET ONDES COURTES**

Tout pour les hobbies de communication  
• Radio-téléphone mobile • Cours complets en classe et par correspondance débutant en septembre • Magasin d'équipement et démonstrations gratuites.

**LES SERVICES V.E. INC.**  
1375, boul. Charost ouest, local 5, Qué.  
683-7388

**THÉÂTRE DE L'ÎLE**  
St-Pierre l'Île d'Orléans Québec

Supplémentaires du 4 au 8 sept.

**Pierre Philippon**

Billets en vente au Grand Théâtre et dans les Jato.

**19h30**

RESERVATIONS: 828-9530

**Ne manquez pas le tirage télévisé de Loto Canada**

présenté dans le cadre du grand film  
**LA FAMILLE MACAHAN**  
dimanche, le 2 septembre  
sur l'ensemble du Réseau TVA.

Montréal	CFTM-TV	Trois-Rivières	CHEM-TV	Rimouski	CFER-TV
Québec	CFCM-TV	Hull-Ottawa	CHOT-TV	Rivière-du-Loup	CIMT-TV
Chicoutimi	CJPM-TV	Sherbrooke	CHLT-TV	Carleton	CHAU-TV

Cette émission spéciale, animée par Serge Laprade, sera diffusée de 22 heures à 22 heures 06. On y donnera les numéros gagnants des 6 prix de \$1 million (décomposables)  
**BONNE CHANCE!**

**Loto Canada**  
La loterie nationale

# la bonne chère



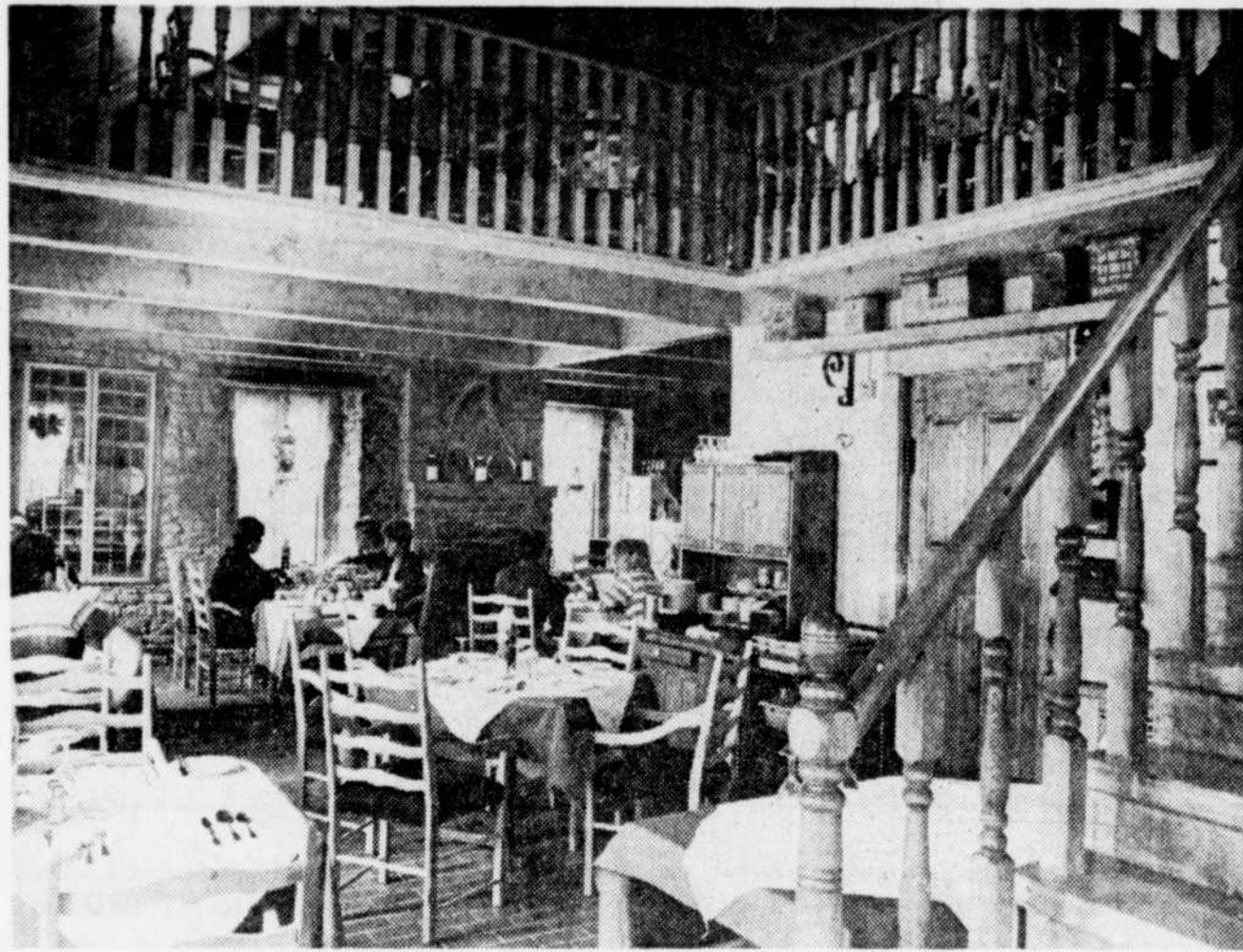
## Le restaurant Soroît (3465, Chemin Royal, Beauport)

par Gilles Angers  
Chef des publications publicitaires

C'est dans l'intimité d'une petite mais très vieille maison québécoise d'esprit des chaumières bretonnes, deux fois centenaire et construite en pierres de taille, qu'habite le restaurant Soroît, vocable qui s'inspire d'un canadienisme signifiant "vent du sud-est". L'établissement, accomplissement d'un rêve d'enfance de son jeune propriétaire, qui est en opération depuis un peu plus de deux mois, peut se flatter de réunir des ressources humaines de calibre élevé parmi lesquelles, au premier rang, monsieur Michel Lallemand, qui, précédemment, fut chef-exécutif du Château Frontenac, cuisinier du gouverneur général du Canada (1952-1956) et de l'Ambassade d'Espagne à Londres (1951). La cuisine, des plus admirables, est à la taille de cet éminent maître queux.

cieuse, occupe les deux étages du minuscule édifice si habilement restauré. Le second niveau, où apparaît l'assiette du mur arrière, est sectionné pour faire place à une percée donnant sur le palier inférieur au revêtement marron. Suprême de superbe bois blond noué, foisonnement de lampes cloche du type thiffany fabriquées par Luciana, l'épouse du patron, et de plantes vertes en jardinières suspendues de préférence sous les fenêtres profondes au vitrage carrelé. Attaché au comble, un brasseur d'air.

Tables bien mises avec superposition de nappes, blanche sur écarlate. Les sièges par trop confortables mais, dois-je dire, fort reposants au moment du digestif. La table à flambées du second, une ravissante antiquité.



Une salle à manger ravissante sertie d'une table superbe.

Le Soleil, Jacques Deschênes

La salle à manger, délicate. Le service est élégant, à

coopération expresse avec le maître d'hôtel à qui j'ai demandé de me suggérer les plats qui font particulièrement la fierté du chef ou qui peuvent être les mieux prisés. Un risque au plan de l'addition.

En apéritif: une mixture maison rafraîchissante et d'une saillante délicatesse et qui comporte, dans des proportions dont seul le barman a le secret, jus d'orange, jus de citron, whisky, Triple Sec.

L'entrée consiste en des Pannequets farcis au crabe et d'une grande succulence mais non soumis sur assiette chaude.

Ensuite, le Gaspacho Andaluz: un potage froid à base de légumes crus tels tomate, piment, ail, oignon, concombre, céleri, échalote et fines herbes. Puis, les Escalopes de veau normandes garnies de pommes sautées, le plateau de fromages

bien rassis ou vieillissés, et savoureux. L'ensemble escorté d'un Château La Garde, A.O.C., un bordeaux rouge bien à point. En épilogue, un Gâteau Forêt Noire riche en fraîcheur et en authenticité. Enfin, un café bien tassé.

Et une note de frais qui, pour une seule personne, eut un petit quelque chose de confondant mais, toute réflexion faite, le repas, en quantité et en qualité, la distinction du service et l'élevation du décor en admettaient le prix.

### Appréciation

La grâce de la bonne chère, le niveau accentué du service, la finesse du cadre, le rapport qualité-quantité/prix à l'échelle passable et le degré intermédiaire au plan de l'originalité du menu et de la carte des vins du point de vue de leur contenu défèrent la marque de 4 sur 5 à ce restaurant qui ne manque pas d'exciter le désir d'y revenir.

Pour ceux qui s'aiment...  
**Renoir.**  
Restaurant romantique  
CUISINE EUROPÉENNE  
71, rue d'Auteuil, Vieux-Québec  
Ouvert le midi de 11h45 à 14h15  
Le soir de 17h00 à minuit  
Réservations: (418) 694-0232  
Votre hôte: Florent Morissette

la mesure du plus remarquable amphitryon, agréablement envahissant et presque sans entorse. A peine pourrait-on faire reproche à certains officiers de l'usage de la cigarette, fût-il discrètement, en salle de même qu'une insuffisance, assez peu perceptible d'ailleurs, à s'harmoniser au rythme d'achèvement ou d'exécution du client.

Le menu, succinet, présente des mets de la cuisine française classique. Parmi les spécialités et flambées, notamment: la Poitrine de Poulet Eugénie, sous cloche Sauce Ivoire (sautée au beurre et déglacée au cognac,

crème et champignons — \$7.95); le Canard du Lac Brome Chez Maxim (poêlé au Grand Marnier, garni de pêches et assorti de riz sauvage — pour deux personnes — \$28.50); le Carré d'agneau québécois Double (2 personnes — \$23.50); le Ris de veau braisé Chappelleine (\$10.95); les Cailles du Soroît flambées (garnies de champignons, fonds d'artichauts et pommes parisiennes — \$10.00); l'Entrecôte Café de Paris (steak au poivre flambé au cognac et déglacé au bordeaux — \$13.95); et le Filet Mignon Olivier (flambé et fini en salle; deux médaillons de bœuf déglacés au vin rouge et accompagnés de chateaubriets — \$14.00). Une table d'hôte désirable; deux menus dont chacun comporte des alternatives: le premier à \$18.50 le second à \$15.00, apéritif, vin et digestif non incorporés.

Un repas exceptionnel  
J'établis mon menu en

### Conférences œnologiques accessibles à tous

Des conférences œnologiques, sous les auspices de l'Amicale des sommeliers section Québec, seront données par le professeur Joseph Aimé Côté, au Quality Inn situé sur le boulevard Laurier à Ste-Foy.

Les cours de la phase I débuteront le 17 septembre prochain à compter de 19:00 heures, ceux de la phase

II, le 18 septembre prochain à compter de 19:00 heures également et pour ceux de la phase III, la date et l'heure sont à déterminer.

Les personnes intéressées devront prendre les informations nécessaires auprès de madame Jeannine Gosse, au numéro de téléphone: 683-7272.

Pour ses cinq ans, le Hilton Québec vous offre du nouveau.

Tout a été pensé et repensé pour mieux vous plaire...

**Le Croquembroche**  
Une salle à manger élégante qui se spécialise dans les grillades et la cuisine française. En soirée, musique d'ambiance pour accompagner votre repas.  
Tous les jours de midi à 14h30, (sauf le samedi et le dimanche midi), et de 18h à 23 h.

**La Potinière**  
Un restaurant à prix abordables qui s'adresse à toute la famille. A votre choix, buffet chaud ou froid et menu à la carte. Le dimanche, de 11h à 14h30, brunch à la mode québécoise avec spécialités régionales et musique de chez nous.  
Tous les jours de 7h à minuit.

**Le CAUCUS**  
Un bar sympathique et très animé où l'on sert en semaine des déjeuners d'affaires de midi à 14h30.  
Tous les jours de 11h à minuit.

**eden**  
Du jamais vu à Québec. L'endroit unique et exceptionnel par ses plantes et ses fontaines, pour danser, prendre un verre et folâtrer. Brunch thématique tous les dimanches de 11h à 14h30.  
Tous les jours de 20h à 3h, (sauf le dimanche de 20h à 1h30).

Sentez-vous bien à l'aise  
**Hilton Québec**  
Pour réserver, composez 647-2411  
Prix réduits pour les moins de 10 ans.

**Restaurant Négroni**  
**LE GRAND FESTIVAL DU CRABE**

Coquetel de Crabe Négroni	3.25
Crêpe de Crabe Flambée	3.35
Crevettes de Matane à l'ail	3.25
SOUPE: Consommé au Ménéstrone	1.25
Crabe Bouilli	8.95
Crabe Grillé	
Crabe Flambé au Whisky	
Servi avec Riz Spécial	

Réservations 692-3851  
Stationnement Hôtel de Ville

**une soirée croustillante**  
En fin de semaine, un peu de variété. Offrez-vous un croustillant repas de salade fraîche et de crêpes bretonnes, flambées, farcies et de gratinés toujours bien dorés. Venez seul ou avec d'autres.

Place Québec Tél.: 524-2417  
Stationnement intérieur de Place Québec gratuit avec votre coupon  
Samedi à partir de 18h00 et dimanche toute la journée.

**les Crêpes de l'Amérique**

Du vendredi 17 août au dimanche 9 sept. de 18h à 23h  
**FESTIVAL**  
Cuisses de grenouilles

Au choix:  
• Provençale • Evangeline \$6.95  
• Fines herbes • Chartreuse  
• Pernod

AU RESTAURANT LE  
**Vivier**  
**AUBERGE RAMADA INN**  
1200 Lavigerie (angle boul. Laurier près des ponts)  
Pour réservations 651-2440

**SPÉCIALITÉS:**  
Bifteck, fondues et vins en fût

**Différence**

101475

25/4 4 3 2

Bar à salade 2 pers

Fondue Chinoise pour 2 personnes

3 plateaux de viande

1/2 litre de vin

14.75

Taxe 1.48

Total 16.23

RECU Différence 16.23 101475

25/4

Offrez-vous un véritable festin à l'occasion de notre  
**FESTIVAL DU CRABE**  
860, RUE ST-JEAN, QUÉBEC  
TEL.: 529-0339

**L'ASTRAL**  
Le haut lieu du Tout-Concorde

Prenez l'ascenseur panoramique, montez... montez, puis confortablement, goûtez la plus belle vue de notre ville. Ce n'est pas votre tête qui tourne... c'est le restaurant.

Buffets midi et soir:  
le midi, petite carte à compter de \$1.95; le soir, grande carte et buffet gastronomique.

A l'Astral, le seul restaurant rotatif de Québec, la cuisine est à la hauteur!

Le Soleil, Jacques Deschênes

Endimanchez vos dimanches au  
**BRUNCH familial du Cousin Germain**

Le brunch qui comprend tout:  
**\$6.25** (Enfants de moins de 10 ans: \$4.25 même s'ils mangent énormément!)

Tous les dimanches de 10h à 14h

**AU COUSIN GERMAIN**

Place Laurier/Ste-Foy. Tél.: 651-5000

# la bonne chère

## Ces succulentes crêpes farcies



**guy cauffopé** collaboration spéciale  
chef exécutif, restaurant Le Grand Duc  
**propos sur la gastronomie**

Vous le constaterez à l'usage, c'est une entrée peu connue et qui gagne à l'être. Le phénomène de post-cuisson des crêpes transforme celles-ci en une pâte légère, croustillante, qu'on ne peut même plus reconnaître. La formule est pratique entre toutes, d'abord parce qu'on peut préparer cette entrée bien à l'avance, ensuite parce que la farce permet d'utiliser un reste, aussi bien de viande que de poisson, et qu'on peut même la faire avec une base de sauce béchamel mélangée avec soit des champignons, soit des crevettes, soit encore du fromage et du jambon. Sans oublier qu'on peut fort bien préparer de cette façon des croquettes loupiales farcies de pois ou de jlets de soja; dans ce cas, utiliser seulement le blanc d'oeuf dans la confection de la pâte et non le jaune.

### La pâte

Il y a différentes façons de préparer la pâte à crêpes. La vraie recette des crêpes russes utilise de la levure de boulanger, à raison de 6 à 7 g pour 250 g de farine. On la délaie dans le lait tiède, légèrement sucré, on verse le tout au centre de la farine en le couvrant du quart de celle-ci et on met à lever jusqu'à ce que des bulles percent la couche de farine. Ajouter alors l'oeuf et du sel, et travail-

ler la pâte qu'on laissera encore lever avant emploi.

La recette que nous préconisons généralement est la plus classique et la plus facile à faire, surtout où on ajoute à la farine, 1 c. à café rase de poudre à lever (ou si on utilise de la farine fermentante), ce qui permet de confectionner les crêpes immédiatement sans temps de repos préalable. L'oeuf entier est incorporé à la farine et la pâte est délayée avec lait, eau ou bière blonde de table, sans oublier la cuillerée d'huile ou de beurre fondu.

Si on veut obtenir une pâte ayant du goût, on ajoute une pincée de zeste râpé de citron ou de poivre de cayenne. Le fait de battre le blanc d'oeuf en neige demande plus de temps et n'améliore pas nécessairement la recette.

### Comment les cuire

Choisir une petite poêle de 15 cm de diamètre environ, la mettre sur feu vif et la graisser, soit avec une noisette de beurre, soit, ce qui est préférable et plus économique, avec un morceau de lard gras piqué dans une fourchette et on frotte vivement le fond de la poêle avant chaque crêpe.

1— Verser la pâte soit avec une petite louche contenant l'exacte mesure de pâte voulue, soit avec un pot. Ce faisant, incliner la poêle de tous côtés pour que la pâte se repande uniformément et en couche mince. S'il y a excédent le verser dans un bol, il servira ultérieurement.

2— Avec une palette, détacher les bords et secouer vigoureusement la poêle, la crêpe doit glisser sans attacher.

3— Lorsque la face en contact avec la poêle est cuite et dorée, retourner la crêpe avec la palette ou la faire sauter, mais ceci demande de l'entraînement. Cuire la seconde face.

Une fois la cuisson terminée:



- 1— Mettre la farce au centre
- 2— Rabattre sur la farce deux extrémités de la crêpe
- 3— Rabattre les deux autres extrémités et les souder avec un peu de pâte à crêpe. Les poser sur la partie soudée.

### Comment conserver ces crêpes farcies

Si on ne les utilise pas immédiatement, on les garde au frais en les enveloppant de papier aluminium ou d'un linge humide.

### Comment les frire

A l'huile très chaude,

dans la friture ou à la poêle, à condition que les crêpes y baignent à moitié. L'huile ne doit pas être trop bouillante car il faut que les crêpes et leur farce puissent être réchauffées sans trop brunir.

Si on désire flamber des crêpes, on les arrose dans la poêle brûlante, de liquide préalablement chauffée, puis on met le feu.

### Recettes

#### Crêpes à l'orange

Pâte (2 crêpes par personne):

150 g de farine  
2 oeufs  
¼ litre environ de lait  
pincée de sel  
zeste râpé d'orange (facultatif)  
1 c. à soupe d'huile de table ou de beurre fondu  
beurre pour la cuisson.

### Sirup:

150 g de sucre  
¼ litre d'eau  
le jus de l'orange  
3 c. à soupe de cointreau ou grand marnier ou autre liqueur à l'orange.

Confectionner les crêpes. Les plier en quatre et les conserver dans du papier aluminium ou un linge humide pour qu'elles ne durcissent pas si on ne les utilise pas immédiatement. Faire un sirop en laissant fondre le sucre dans l'eau, puis en l'amenant à ébullition: cuire à gros bouillon jusqu'à léger épaississement.

Ajouter le jus d'orange

et faire réduire le sirop pendant 2 minutes.

Ajouter la liqueur hors du feu. Au moment de servir, réchauffer les crêpes dans le sirop parfumé, sur les deux faces.

### Crêpes Belle Angevine

Ingrédients (pour 4 personnes)

250 g de farine  
4 oeufs  
½ litre de lait  
huile  
sel  
marmelade de poires  
sucre en poudre  
curaçao, triple sec  
vanille

### Préparation

Disposer la farine en fontaine, y verser 10 g de sel, les oeufs battus en omelette, 1 cuillerée d'huile et 5 centilitres de curaçao. Délayer peu à peu avec le lait puis avec de l'eau jusqu'à obtention

d'une crème bien fluide et sans grumeaux; laisser reposer au moins deux heures avant emploi.

Pendant ce temps, faire une bonne marmelade de poires, vanillée.

Peu avant de servir, faire les crêpes très minces dans une poêle épaisse et peu graissée. Étaler une bonne couche de marmelade sur chacune d'elles; les plier en quatre et les disposer au fur et à mesure sur un plat chaud mis à l'entrée du four et recouvert d'une serviette.

Au moment de servir, saupoudrer de sucre; faire chauffer un grand verre de curaçao et flamber sur la table.

Le petit restaurant a grandi... mais le patron y fait toujours la cuisine

**CHEZ Nicola**  
1276, avenue Maguire, Sillery/687-0834  
licencié

- Cuisine italienne et française
  - Dîner d'affaires
  - Service rapide pour les gens pressés.
- Nous pouvons maintenant accueillir des groupes

**chez camille**  
TOUS LES DIMANCHES SOIR  
Souper à notre GALERIE D'ART 17h. à 21h.  
RESERVATIONS: 521-1951  
1384, Chemin Ste-Foy

**RESTAURANT HONG KONG**  
香港餐館  
Spécialités: **METS CHINOIS ET CANADIENS**  
MAINTENANT OUVERT LE MATIN A COMPTER DE 7H POUR LE DEJEUNER.  
Livraison gratuite  
Heures d'affaires: Dim., lun., mar., merc., jeu., de 7h a.m. à 4h a.m. Ven. et sam., de 7h a.m. à 5h a.m.  
3001, BOUL. LAURIER, STE-FOY - 656-6021

**C. UMBERTO**  
UNE PERLE DE PETIT RESTAURANT A DECOUVRIR...  
Le Restaurant Chez Umberto Spécialités italiennes et françaises  
Venez nous voir bientôt, vos hôtes Umberto et Dario Stationnement très facile  
Heures d'ouverture: du lundi au vendredi, 11h30 à 14h30 et 17h30 à minuit, samedi et dimanche, 17h30 à minuit.  
Restaurant Chez C. Umberto Inc.  
770, de l'Alverne, Québec (angle des Franciscaux, face à l'Académie St-Louis)

**NOCES, BANQUETS**  
• Réceptions de tous genres  
• Location de salles  
Nous pouvons accueillir des groupes de 20 à 300 personnes.  
**Hôtel Paul Baillargeon**  
638, rue St-Vallier ouest, tél. 529-3787  
STATIONNEMENT A L'ARRIERE

**L'OMNIBUS RESTAURANT**

De vrais wagons-restaurants et une gare aménagés à l'intérieur du Motel Carillon.  
• Bar à salade  
• Soupe gratuite avec le repas  
2800, boul. Laurier Sainte-Foy - 658-4303  
Edifice Motel Carillon

**On veut penser à vous...**  
Les spécialités du chef Pascal, maître-saucier, sont dignes des plus fins palais. Venez les découvrir!  
SPECIAL **Fondue chinoise ou bourguignonne \$6.95**  
Salle à manger **La BEARNAISE**  
Musique en dînant à compter de 21h.  
En vedette à notre bar, à côté de la salle à manger, **BOB FOURNIER** organiste-chanteur le jeudi à compter de 21h.  
**Auberge Normande**  
Salle à manger **LA BEARNAISE**  
Lac-Beauport  
Pour réservations: 849-2511

**DU NOUVEAU au Châteaubriand**  
du **Holiday Inn®**  
de STE-FOY  
TABLE A HORS-D'OEUVRE  
CHOIX DE SOUPES  
SELECTION DE SALADES  
**à satiété**  
Le tout, inclus dans le prix du repas.  
HOLIDAY INN QUEBEC STE-FOY, 3225, HOCHELAGA, STE-FOY, QUE. 653-4901  
Propriété de, administré par Attifc Inns Inc., une compagnie canadienne.

Spécialité: **CUISINE FRANÇAISE**  
**DINERS D'AFFAIRES**  
OUVERT DU MARDI AU DIMANCHE  
Nouvelle administration prop. **PHILIPPE MOULON**  
**la Chanterelle** restaurant  
492, av. Royale, Beauport  
Réservations: 667-7816

**Le Fenil** Restaurant Bar  
**SUR LA RIVE-SUD**  
"TABLE D'HOTES"  
PAELLA DE MARISCO 8.95  
FILETS DORES 7.95  
AMANDINE 7.50  
Petit FILET MIGNON 7.50  
HOMARD THERMIDOR 8.95  
Dégustez le tout dans l'atmosphère d'une...  
**ANCIENNE GRANGE, c'est...**  
... TOUTE UNE EXPERIENCE A VIVRE...  
tous les jours de 17h à 22h  
le dimanche de 11h à 22h  
**158, PRINCIPALE ST-ETIENNE**  
AUTOROUTE 20, sortie 311  
**831-0367**

**L'empreinte du passé**  
Les doux souvenirs du fleuve  
La fraîcheur de l'arrivage du jour  
**L'ÉPERLAN**  
Restaurant-bar fruits de mer  
692-1796/27  
36% Saint-Pierre, Québec

**Restaurant SOROT**  
— Cuisine française de très grande renommée  
— Dîner d'affaires de 11h30 à 14h  
— Michel Lallemand chef-cuisinier (Auparavant chef-exécutif du Château Frontenac)  
— Café-terrasse  
— Table d'hôte  
**POUR RÉSERVATIONS: 661-1480**  
3465, Chemin Royal Giffard, Beauport  
OUVERT DU MARDI AU DIMANCHE

# maison d'enseignement

## L'école reconnue comme catholique et l'école reconnue comme protestante

### Activités enfantines pour enfants de 2 et 3 ans et

### Cours de Conversation anglaise

pour enfants de 2 à 6 ans

- 2 ou 3 demi-journées par semaine
- Eveil à la société et à la nature
- Activités rythmiques
- Initiation aux arts plastiques et à la musique
- Enrichissement du vocabulaire ou apprendre l'anglais tout en s'amusant.

Depuis 1971, cours donnés chez

### "Mademoiselle Merveille"

Externat reconnu par les ministères de l'Éducation et des Affaires sociales.

2115, rue Boivin (angle Myrand), Ste-Foy  
Tél.: 681-0641

L'école reconnue comme catholique, par le Comité catholique du Conseil supérieur de l'Éducation, accepte la dimension religieuse comme partie intégrante de l'homme. La conception chrétienne de l'homme et de la vie lui sert d'inspiration et de norme dans son éducation active.

#### L'enseignement religieux

L'enseignement religieux favorise chez l'élève l'approfondissement de la foi chrétienne ainsi que l'élargissement de son expérience et de sa conscience religieuses. Conforme à la doctrine de l'Église catholique, il est à la fois respectueux du mystère chrétien, soucieux de rigueur intellectuelle et attentif au cheminement personnel de la foi des étudiants. Cet enseignement prend la forme de cours de religion et d'activités pastorales.

Un cours de religion est prévu à chacune des années du cours

primaire et du cours secondaire. A partir de la troisième année du cours secondaire, l'élève peut avoir le choix entre le cours de religion et un cours de morale. En quatrième et cinquième secondaire, ce choix peut s'étendre également à un cours sur les religions et le phénomène religieux.

Au niveau postsecondaire, l'étudiant demeure libre de choisir le cours de réflexion chrétienne offert par l'institution qu'il fréquente.

L'école catholique organise, en outre, des activités pastorales qui répondent aux besoins de réflexion, de prière et de célébration liturgique des élèves et du personnel de l'école. Ces activités de charité, de foi, de liberté et d'engagement leur permettent de vivre l'expérience des valeurs évangéliques.

#### Le droit à l'exemption

L'exemption de l'enseignement religieux est garantie du droit des parents et des élèves à la liberté religieuse.

A l'école primaire et à l'école secondaire, les parents ou les tuteurs obtiennent l'exemption du cours d'enseignement religieux pour leur enfant, sur présentation d'une demande faite par écrit à la direction de l'école.

De plus, à l'école

secondaire, après avoir obtenu le consentement des parents ou du tuteur, le directeur de l'école exempte du cours d'enseignement religieux un élève mineur qui en fait la demande.

L'école catholique offre aux élèves exemptés de l'enseignement religieux un programme de formation morale ou de connaissance du phénomène religieux.

#### Le personnel de l'école

A l'école catholique, toute personne préposée à la direction, à l'enseignement et aux autres services éducatifs doit être de foi catholique et elle est tenue d'en respecter le caractère confessionnel.

Cependant, en cas de difficulté à retenir les services d'une personne compétente de foi catholique, les services d'une personne compétente non catholique peuvent être retenus, pourvu que cette personne s'engage à respecter le caractère confessionnel de l'école. On ne peut, toutefois, lui confier l'enseignement religieux.

D'autre part, pour garantir le droit de l'enfant à un enseignement religieux de qualité, l'école exempte de l'enseignement religieux un professeur qui l'exige au nom de la liberté de conscience. Elle exempte aussi celui qui persisterait à donner un enseignement religieux qui ne

serait pas conforme aux exigences.

#### L'école reconnue comme protestante

L'école reconnue comme protestante, par le Comité protestant du Conseil supérieur de l'Éducation, s'inspire de la tradition protestante qui reconnaît à chaque individu le droit de comprendre à sa façon les enseignements religieux.

#### L'enseignement religieux et moral

L'enseignement religieux et moral favorise chez l'élève l'approfondissement de la notion religieuse et morale ainsi que l'élargissement de sa culture et de son expérience socio-spirituelles. Il respecte le cheminement personnel de l'élève en matière de foi et de religion. Il a pour objectif de faire prendre conscience aux élèves d'une interprétation morale et spirituelle de la vie.

L'enseignement religieux et moral comprend des programmes d'études bibliques basés sur des textes de l'Ancien et du Nouveau Testament. Il comprend également des programmes portant sur les religions du monde, la philosophie et la morale, le développement de la personnalité, les relations humaines et les problèmes sociaux.

#### Le droit à l'exemption

La liberté de cons-

cience est un principe fondamental de l'école protestante.

Un élève mineur n'est pas tenu de suivre les cours d'instruction morale ou religieuse, ni de participer aux activités à caractère religieux, si son père, sa mère ou la personne qui en tient lieu en fait la demande au nom de la liberté de conscience.

Cependant, l'école protestante s'efforce d'offrir aux élèves des cours d'instruction morale et religieuse assez variés et intéressants pour susciter la participation de la presque totalité des élèves.

#### Le personnel de l'école

L'animation de l'enseignement religieux et moral est assurée par l'école sous la responsabilité de son directeur qui doit promouvoir les critères pédagogiques de qualité supérieure ainsi que le respect des croyances religieuses et des convictions personnelles des parents, des élèves et du personnel de l'école.

Tout enseignant doit respecter la nature de l'école protestante.

Cependant, au nom de la liberté de conscience, l'enseignant qui en fait la demande, au moment de son engagement, peut être exempté de dispenser l'enseignement moral et religieux et de participer aux activités à caractère religieux.

**COLLÈGE O'SULLIVAN LIMOLOU**  
1000, Ste-Foy Avenue, Québec, 323-4768

«UNE COMPÉTENCE QU'ON RECONNAÎT»

COURS DE FRANÇAIS ET D'ANGLAIS  
LUNDI RÉMÉRITÉ, de 7h à 2h  
© GRAMMATICAL & CORRESPONDANCE D'AFFAIRES  
Demande à l'Office de l'Éducation Québec 1979

### Apprenez à préparer des déclarations d'impôt

- Aimez-vous travailler avec le public ?
- Désirez-vous gagner un revenu supplémentaire ?
- Aimez-vous travailler dans le calcul de précision ?

Inscrivez-vous au cours d'Impôt sur le Revenu de H & R Block débutant bientôt dans votre région et apprenez à préparer les déclarations d'impôt pour vous-même, vos amis et comme source de revenu.

Des entrevues pour un emploi seront accordées aux meilleurs élèves. Pour de plus amples informations, envoyez ce coupon dès aujourd'hui.

Les classes débutent le 17 septembre et se donnent à plusieurs endroits faciles d'accès.

**H&R BLOCK** (Canada) Ltée  
Québec — 522-7121 — Lévis  
40, rue St-Jean, Québec, G1R 1N6

S'il vous plaît, veuillez me faire parvenir votre documentation gratuite sur votre cours d'impôt. Sans aucune obligation de ma part.

Nom \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
Ville \_\_\_\_\_ Prov. \_\_\_\_\_ Code \_\_\_\_\_  
Tel. \_\_\_\_\_

DÉCOUPEZ ET POSTEZ AUJOURD'HUI

## Nouveauté: le MétriCanon

TOUS LES AVANTAGES D'UNE CALCULATRICE ULTRA-MINCE... plus la conversion instantanée au système métrique.

# 39<sup>95</sup>

Le Spécialiste du Stylo inc.  
340, BOUL. CHAREST EST QUÉBEC  
PLACE FLEUR DE LYS  
PLACE LAURIER — MAIL ST-ROCH

## Travailleur SUIV TON COURS

UN COURS, C'EST COURT

### LA COMMISSION DE FORMATION PROFESSIONNELLE DE LA RÉGION DE QUÉBEC VOUS RAPPELLE QU'IL EXISTE UN PROGRAMME DE FORMATION À TEMPS PARTIEL À L'INTENTION DES TRAVAILLEURS.

Ce programme de formation comporte des cours de niveau secondaire et collégial. Ces cours sont gratuits pour les candidats qui répondent aux conditions d'éligibilité au financement.

Ce programme a été conçu spécialement pour répondre aux besoins des travailleurs et des employeurs de la région de Québec (03). Les travailleurs en emploi qui désirent se perfectionner dans leur métier ou occupation ainsi que les employeurs qui désirent améliorer la formation de leur personnel devraient trouver dans ce programme un outil de développement important.

Les cours offerts regroupent un éventail très vaste des spécialités professionnelles, telles que: techniques para-médicales, techniques de l'équipement motorisé, techniques commerciales, techniques de la construction, techniques de l'alimentation, techniques administratives et autres.

**INFORMATION ET INSCRIPTION**  
Au Service de l'Éducation des Adultes de votre Commission Scolaire ou de votre CEGEP À la Commission de Formation Professionnelle

COMMISSION DE FORMATION PROFESSIONNELLE DE LA MAIN D'ŒUVRE DE LA RÉGION DE QUÉBEC  
1010, rue Borne, Québec G1N 1L9, 687-1265

Ces programmes de formation sont offerts en collaboration avec le MMI et le MEQ

# maison d'enseignement

## Coup d'oeil sur le Conseil supérieur de l'éducation et autres organismes de consultation du ministre de l'Éducation

Le Conseil supérieur de l'éducation, ses comités et ses conseils ont été institués en 1964 pour collaborer avec le ministre de l'Éducation.

### Le conseil

Le Conseil supérieur de l'éducation est composé de 24 membres dont au moins seize sont de foi catholique, au moins quatre de foi protestante et au moins un (1) ni de foi catholique, ni de foi protestante.

Le lieutenant-gouverneur en Conseil nomme 22 membres, pour un mandat de quatre ans, après consultation des autorités religieuses et des organismes les plus représentatifs des parents, des enseignants, des administrateurs scolaires et des groupes socio-économiques.

Les deux autres membres sont, d'office, le président du comité catholique et celui du comité protestant.

Le lieutenant-gouverneur en Conseil désigne, parmi les membres du Conseil, un président et un vice-président, l'un de foi catholique, l'autre de foi protestante.

Le Conseil doit soumettre au ministre de l'Éducation un rapport annuel sur l'état et les besoins de l'éducation. Il peut aussi donner son avis sur toute question concernant l'éducation. Il est cependant tenu de donner son avis sur les projets de règlements qui doivent régir les institutions d'enseignement et sur toute autre question que le ministre lui soumet.

Pour accomplir son mandat, le Conseil peut solliciter des opinions, recevoir les suggestions du public et effectuer des études. Il se réunit au moins une fois par mois.

### Les comités

Le Comité catholique et le Comité protestant du Conseil supérieur de l'éducation comptent, chacun, quinze membres nommés pour un mandat de trois ans.

Au Comité catholique, cinq membres sont nommés par l'Assemblée des évêques catholiques; cinq membres représentent les parents et cinq, les éducateurs; ils sont nommés par le lieutenant-gouverneur en Conseil sur la recommandation du Conseil supérieur qui consulte les organismes les plus représentatifs des parents et des éducateurs et obtient l'agrément de l'Assemblée des évêques.

Au Comité protestant, les quinze membres sont nommés par le lieutenant-gouverneur en Conseil

sur la recommandation du Conseil supérieur, qui consulte les organismes les plus représentatifs des confessions protestantes, des parents et des éducateurs.

Entre autres tâches, ces deux comités ont pour mandat: de faire des règlements pour la reconnaissance des écoles confessionnelles; de reconnaître les écoles comme catholiques ou protestantes, suivant le cas; d'approuver les programmes, les manuels et le matériel didactique au point de vue moral et religieux; de faire des règlements concernant l'éducation chrétienne, l'enseignement religieux et moral, ainsi que la qualification du personnel dirigeant et du personnel enseignant des écoles; de faire, au Conseil supérieur ou au ministre, des recommandations sur toute question de leur compétence.

### Les commissions

Pour l'aider dans son travail, le Conseil supérieur de l'éducation compte sur l'appui de cinq commissions: la commission de l'enseignement primaire, la commission de l'enseignement secondaire, la commission de l'enseignement collégial, la commission de l'enseignement supérieur, la commission de l'éducation des adultes.

Chaque commission compte de neuf à quinze membres nommés par le Conseil supérieur de l'éducation.

pour un mandat de trois ans, après consultation d'une centaine d'organismes intéressés à l'enseignement dans le secteur concerné.

Le Conseil désigne, parmi ses membres, le président de chacune des commissions.

### Le Conseil des universités

Le Conseil des universités, créé en 1968, a pour fonction principale de donner des avis au ministre de l'Éducation sur les besoins de l'enseignement supérieur et de la recherche universitaire et de lui faire des recommandations sur les mesures à prendre pour combler ces besoins.

Le ministre de l'Éducation est tenu de soumettre à l'avis du Conseil ses projets de développement de l'enseignement supérieur et de la recherche universitaire, ses mesures pour assurer la coordination entre les établissements d'enseignement supérieur, les budgets de fonctionnement et d'immobilisation de ces établissements, la répartition des subventions accordées aux fins de l'enseignement supérieur et de la recherche universitaire.

Les dix-sept membres du Conseil des universités sont nommés par le lieutenant-gouverneur en Conseil, sur la recommandation du ministre de l'Éducation. Il s'agit du président nommé pour cinq ans et qui doit consacrer tout son

temps aux devoirs de sa fonction, de neuf personnes du milieu universitaire nommées pour quatre ans, après consultation des dirigeants, des professeurs et des étudiants des universités, de quatre personnes nommées pour quatre ans après consultation des organismes les plus représentatifs du monde des affaires et du travail; le président de la Commission de la recherche universitaire; deux fonctionnaires du gouvernement.

Le Conseil des universités se réunit au moins six fois par année.

### Commission de la recherche universitaire

Pour aider le Conseil

des universités, la Commission de la recherche universitaire a le devoir de lui donner des avis sur toute question relative à la recherche dans les universités.

Le lieutenant-gouverneur en Conseil nomme le président de la commission, pour trois ans, et les autres membres sur la recommandation du Conseil des universités.

### La Commission consultative de l'enseignement privé

La Commission consultative de l'enseignement privé a été instituée en 1968 par la loi de l'enseignement privé pour conseiller le ministre de l'Éducation.

Le lieutenant-gouverneur en Conseil nomme les neuf membres de la commission pour deux ans sur la recommandation du ministre de l'Éducation; au moins six de ces membres sont nommés après consultation des groupes les plus représentatifs des dirigeants, des enseignants et des parents des élèves.

Le ministre de l'Éducation doit demander

l'avis de la commission sur les règlements à adopter en vertu de la loi et devant régir les institutions privées.

Pour sa part, la commission doit donner son avis au ministre de l'Éducation sur toutes les demandes qu'elle reçoit des institutions privées pour l'attribution d'un permis d'enseignement, la reconnaissance aux fins de subvention (l'institution ainsi reconnue re-

çoit, pour chaque élève, une subvention égale à 60 pour 100 du coût moyen par élève, calculé l'année précédente dans les établissements publics de même catégorie), la déclaration d'intérêt public (une telle institution reçoit pour chaque élève, une subvention égale à 80 pour 100 du coût moyen par élève, calculé l'année précédente dans les établissements publics de même catégorie).

### INSCRIPTIONS 1979-1980

## EXTERNAT PRESCOLAIRE ET ELEMENTAIRE

Cours de conversation anglaise à l'élémentaire 1/2 heure par jour

### ENSEIGNEMENTS

- Primaire (1re à 6e années)
- Maternelle, 4 et 5 ans
- Activités enfantines, 2 et 3 ans (3 demi-journées) (Garderie Mlle Merveille)

### CARACTERISTIQUES

- Externat privé mixte (permis no 210525)
- Garderie postscolaire, 7h30 à 18h.
- Service de cafétéria
- Périodes d'études
- Cours d'anglais: 30 min. par jour en culture personnelle
- Enseignement enrichi

### OPTIONS FACULTATIVES

- Chant • Théâtre • Ballet classique ou jazz
- Savoir-vivre • Maintien et musique

Ces cours sont donnés par les professeurs de l'Académie artistique de Québec Inc. (permis no 210551).

## EXTERNAT CONTEMPORAIN INC.

(Autrefois Mademoiselle Merveille) (fondé en 1971)

Renseignements: 2115, rue Boivin, Sainte-Foy, Qué. Tél.: 681-0641

## ACCUEIL DES ETUDIANTS A LA POLYVALENTE DE LEVIS

Une nouvelle année scolaire commencera bientôt à la Polyvalente de Lévis.

La rentrée des étudiants se fera les 6 et 7 septembre 1979 dans l'avant-midi.

Nous accueillerons le 6 SEPTEMBRE les étudiants des: SECONDAIRE III GENERAL SECONDAIRE IV GENERAL ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL COURT

Et le 7 SEPTEMBRE, les étudiants des: SECONDAIRE V GENERAL FORMATION INDUSTRIELLE IV ET V FORMATION COMMERCIALE IV ET V

Les étudiants pourront dîner à la cafétéria mais le retour par autobus se fera à 13.00 heures.

Si des changements de dates devenaient nécessaires, nous aviserons les étudiants et les parents par la voie des media d'information.

La direction de la Polyvalente de Lévis

## LE COURS DALE CARNEGIE

de "Parole en public et relations humaines"

- vous permet de développer votre mémoire
- d'augmenter votre confiance
- de découvrir votre enthousiasme
- d'améliorer votre communication
- de contrôler votre tension et vos soucis
- et de réaliser vos objectifs (rêves)



DALE CARNEGIE auteur du livre "Comment se faire des amis"

Soirée d'information et d'inscription au Château Frontenac, Salon Québec mardi, 4 sept. à 20h

Début des cours: lundi, 17 sept. 1979  
Tél.: 829-2422 - 667-2385

Approuvé par le ministre de l'Éducation du Québec - Permis 749749 CULTURE PERSONNELLE

Donné dans 52 pays depuis 1912

## commission scolaire Régionale de Tilly

### EXTENSION DE TILLY 79 - 80 (Cours du soir - 5e secondaire)

- 1- La Commission scolaire régionale de Tilly organise des cours du soir à l'intention de sa clientèle NON ADULTE à qui il manque un à quatre cours de niveau 5e secondaire pour obtenir un certificat de fin d'études secondaires et/ou être admissible au collège.
- 2- Ces cours sont dispensés le soir, du 1er octobre 1979 au 5 juin 1980, du lundi au jeudi, à raison d'un cours par soir. (33 semaines)
- 3- Des frais d'analyse du dossier de \$10 sont payables par l'étudiant au moment de l'inscription et ne sont pas remboursables. Le candidat devra également présenter, au moment de l'inscription:
  - une photocopie de son bulletin d'école
  - une photocopie de son plus récent relevé de notes du Ministère.
- 4- Les inscriptions auront lieu aux Services éducatifs (945, rue Wolfe, Sainte-Foy, 4e étage), les jours suivants:
 

10, 11, 12, 13 et 14 septembre:	13h 30 à 16h 30
10 et 11 septembre:	19h 00 à 21h 00
- 5- Cours offerts:
 

Français	522	Histoire	412
Chimie	562	Histoire	512
Physique	432	Anglais	512
Physique	552	Mathématiques	522
Géographie	512		
- 6- Pour de plus amples informations, communiquer à:

LES SERVICES ÉDUCATIFS  
a/s Mme Connie Dufour  
(657-3081)



## Collège Notre-Dame-de-Bellevue

1605, chemin Sainte-Foy - 681-7785

### PISCINE - SALLE DE BALLET - GYMNASE

Activités offertes au public de 16h. à 22h.30, du lundi au dimanche inclusivement. Activités en piscine: cours de natation de la Croix-Rouge pour adultes et enfants (mixte), préjuvénile, junior, intermédiaire et senior.

### PROGRAMME AUTOMNE 1979

#### Activités en salle

- 1- Ballet-jazz
- 2- Conditionnement physique (mixte)
- 3- Gymnastique sur appareil (enfants)
- 4- Cours de tennis (enfants et adultes)
- 5- Yoga (adultes)
- 6- Initiation à la musique

Cours spécialisés en piscine  
Natation pour bébés  
Nage synchronisée  
Médaille de compétition  
Médaille d'argent, sauveteur  
Bronze, leader  
Cours de plongeon

Inscrivez-vous maintenant: 681-7785

Pour la session du 17 septembre au 25 novembre - Demandez le programme.

NE TARDEZ PLUS, ABONNEZ-VOUS! composez 647-3333

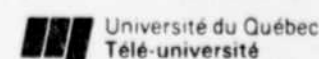
Notre service des abonnements est à votre disposition entre 8h30 et 19h30 tous les jours de la semaine, du lundi au vendredi.

Bureau du registraire  
Télé-université  
214, avenue Saint-Sacrement  
Québec, Québec  
G1N 4M6  
Téléphone: (418) 657-2990

Bureau du registraire  
Télé-université  
1819, boul. Dorchester ouest  
Montréal, Québec  
H3H 2P8  
Téléphone: (514) 935-7401

Je désire recevoir plus d'information sur les cours du programme CHEM.

Nom \_\_\_\_\_ Prénom \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_ Code postal \_\_\_\_\_



Université du Québec  
Télé-université

1969-1979 Le réseau de l'Université du Québec: dix ans de réalisation

# maison d'enseignement

L'Institut Armand-Frappier de l'université du Québec

## Des chercheurs québécois qui oeuvrent au bien-être des Québécois

L'Institut fut créé en 1938 sous l'impulsion du docteur Armand Frappier et d'un petit groupe de scientifiques afin de doter le Québec d'un foyer de recherche et de production orienté vers la prévention des maladies infectieuses. Organisme entièrement autonome, l'Institut entretient des liens étroits avec l'université de Montréal de 1942 à 1972; il porta alors le nom d'Institut de microbiologie et d'hygiène de l'université de Montréal. Intégré au réseau de l'université du Québec sous son nom originel d'Institut de microbiologie et d'hygiène de Montréal en 1972, il devint l'Institut Armand-Frappier le 1er juin 1975, en hommage à son fondateur et directeur pendant 37 ans.

### Armand Frappier

Armand Frappier fut un chercheur, un administrateur, un professeur dont

l'activité scientifique saisit d'étonnement. Pendant plus de trente ans, ce savant universellement respecté, a travaillé avec opiniâtreté à la protection de la santé humaine. Après avoir assumé la charge de l'administration de l'Institut, surveillé une quarantaine de projets de recherches et de programmes d'enseignement, participé activement à tous les mouvements de recherches scientifiques et médicaux du monde entier, il est, depuis 1975, conseiller auprès du directeur. Il continue maintenant son travail dans les archives de l'institution à bâtir cette école de haut savoir qu'il a léguée au Québec.

Bien avant que l'Institut n'existe, le docteur Armand Frappier avait déjà une solide formation de chercheur qu'il avait acquise en Europe et aux États-Unis grâce à la fondation Rockefeller dont il

fut boursier. Mais, à ses débuts, il a dû se prêter à toutes les tâches. Il n'y avait rien, ni personne en bactériologie au Québec. A lui seul, il était, en quelque sorte, le département de bactériologie. Avant lui, le Québec devait compter exclusivement sur l'extérieur pour s'approvisionner en vaccins et autres produits bactériologiques nécessaires à son programme de santé publique. Aujourd'hui, l'Institut Armand-Frappier compte près de deux cents chercheurs dont plusieurs sont de la première équipe formée par son fondateur. Encore que l'Institut Armand-Frappier offre aux Québécois et au monde entier l'enseignement supérieur, la production des vaccins et sérums, les services communautaires dont ils ont besoin.

Quand on lui demande ce qu'est un chercheur, le docteur Frappier répond:

"Un rêveur qui a les pieds sur terre, un rêveur éveillé qui a une connaissance profonde de son sujet, de l'imagination, de l'enthousiasme". C'est de l'utopie créatrice et l'oeuvre du docteur Frappier en a toujours été inspirée. L'un des nôtres envers qui nous sommes éternellement redevables.

### Quatre orientations

Quatre orientations complémentaires confèrent à l'Institut Armand-Frappier un caractère unique non seulement au Québec mais aussi dans l'ensemble du Canada: la recherche en microbiologie et sciences connexes, appliquée à la médecine préventive et à l'industrie; l'enseignement aux niveaux scientifique, professionnel et technique; les services rendus à la santé publique, aux hôpitaux, aux universités, à l'industrie et à la communauté; diagnostic virologique et immunologique, enquêtes épidémiologiques, vaccinations, expertises et consultations; production de vaccins, sérums, produits diagnosti-

ques et réactifs biologiques. Et la poursuite simultanée de ces quatre orientations s'effectue suivant cinq axes principaux: la bactériologie, l'épidémiologie et la médecine préventive, l'immunologie, la médecine vétérinaire et la virologie.

### Transformation de nos conditions de vie

Depuis quarante ans, les chercheurs de l'Institut et leurs collaborateurs ont amorcé une transformation profonde de nos conditions de vie et ils continuent d'anticiper l'avenir.

L'Institut est unique: il est une institution universitaire qui s'intéresse donc à l'enseignement supérieur, professionnel et technique mais qui exploite les fruits de la recherche et dispense des services à toute la communauté.

L'Institut Armand-Frappier a changé nos conditions de vie: il y a vingt-cinq ans, alors que la poliomyélite faisait de nombreuses victimes,

l'Institut fut l'une des premières maisons au monde à faire l'étude de cette maladie et à produire le vaccin; l'Institut fit de même dans le combat contre la tuberculose; à partir de 1949, le vaccin BCG contre la tuberculose a été accepté par le Québec, mais c'est l'Institut qui l'a préparé.

### Chercheurs liés à la réalité

Les chercheurs de l'Institut sont très pragmatiques. C'est l'un des objectifs significatifs poursuivis, continuant en cela l'idée du fondateur, le docteur Armand Frappier, que la recherche ne

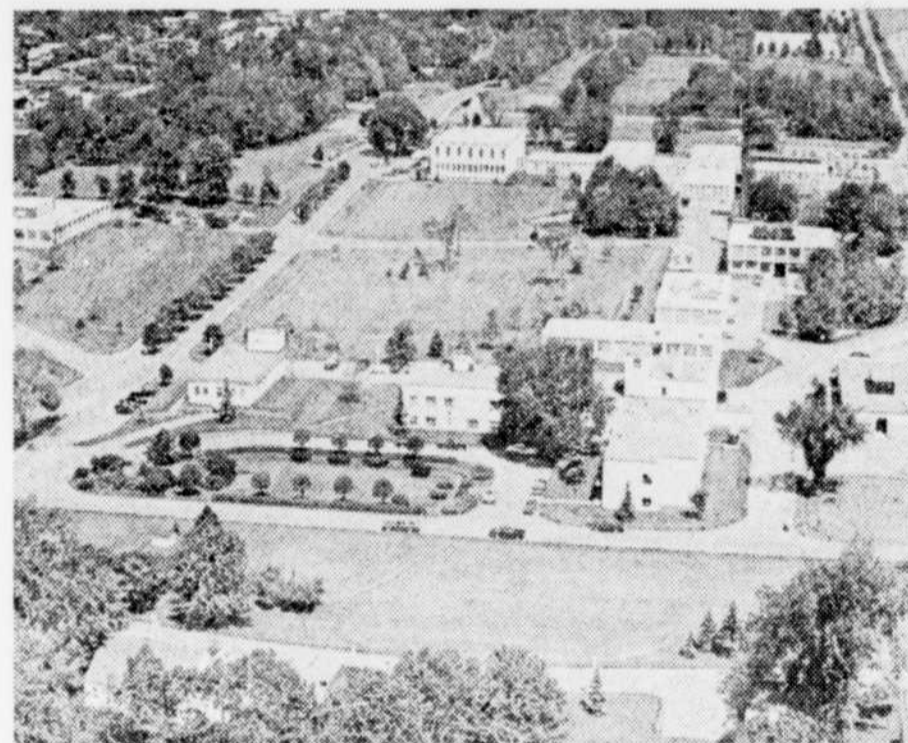
se fasse pas en vase clos mais devienne très rapidement la réponse aux besoins du milieu.

L'Institut travaille sur de grands problèmes modernes de la médecine: maladies chroniques, greffes rénales, cancer, les grandes maladies virales de l'heure qui se développent avec de plus en plus de vitesse; il s'intéresse encore à l'utilisation des ressources renouvelables, l'amélioration des vaccins. Il travaille autant sur le problème de la sclérose en plaques que sur les maladies bactériologiques.

Lorsqu'il se produit un

grave problème de contamination, quand on a à faire face à une contamination difficile, c'est à l'Institut Armand-Frappier qu'on s'adresse: il y a, en effet, bien des chances que l'on puisse y trouver la solution attendue.

L'Institut Armand-Frappier a une vocation socio-politique fort importante. Il est unique à cause de son passé, de sa philosophie, de ses objectifs, de son campus extraordinaire à Ville de Laval, à cause des multiples facettes de ses recherches sur la santé, les problèmes de l'énergie, celui de l'alimentation.



L'Institut Armand-Frappier de l'Université du Québec situé à Laval-des-Rapides (Québec). Quarante ans d'innovation et de recherche dans la science médicale.

## ÉDUCATION DES ADULTES NIVEAU COLLÉGIAL

Automne 1979

COLLÈGE FRANÇOIS-XAVIER GARNEAU tél.: 688-8310

Inscription: 5 - 6 - 7 septembre 1979 de 13h30 à 16h30  
18h00 à 21h00  
8 septembre 1979 de 09h30 à 12h00

COLLÈGE DE LIMOILOU tél.: 694-2117

Inscription: 6 - 7 septembre 1979 de 13h30 à 16h30  
18h30 à 21h00  
8 septembre 1979 de 09h30 à 12h00

COLLÈGE DE LÉVIS-LAUZON tél.: 833-5110

Inscription: 5 - 6 - 7 septembre 1979 de 13h30 à 16h30  
18h30 à 21h00  
8 septembre 1979 de 09h30 à 12h00

COLLÈGE DE SAINTE-FOY tél.: 657-3710

Inscription: 6 - 7 septembre 1979 de 09h30 à 21h00  
8 septembre 1979 de 09h30 à 12h00

DÉBUT DES COURS: semaine du 24 septembre 1979

DEMANDEZ LE PROSPECTUS DU COLLÈGE  
DE VOTRE CHOIX

# café

Cours autodidactique de français écrit

Écrire sans faute

Lettres, rapports, procès-verbaux, mémos, notes

Sans aller à l'université

L'Université vient à vous par courrier

Sans perdre de temps

Le café est un cours individualisé et informatisé

(aucun diplôme n'est requis pour l'inscription)

Date limite d'inscription

21 septembre 1979

Téléphoner à: (514) 343-7393 ou envoyer

le coupon-reponse à:



Université de Montréal

Café

C.P. 6211, succursale A

Montréal (Québec)

H3C 3Y9

Je désire recevoir les renseignements et le formulaire

d'inscription

Nom/prénom \_\_\_\_\_  
Adresse \_\_\_\_\_  
S.01.09.79

abonnez-vous tôt...

COMPOSEZ

647-3333



## COURS ARTISTIQUES POUR JEUNES FILLES ET GARÇONS

Ces différents cours sont offerts pour donner aux enfants et adolescents, une formation artistique et culturelle des plus complètes.

Le chant et le solfège Le ballet classique et jazz  
Le théâtre et la diction  
Le savoir-vivre et le maintien

Ces cours ont un but bien précis: développer la personnalité de l'élève, son goût de l'art et de la culture. Le stimuler afin qu'il soit porté à agir seul, à apprendre spontanément.

Les programmes offerts sont adaptés à l'âge et à l'évolution de chacun.

ACADEMIE ARTISTIQUE DE QUEBEC ENR.

HORAIRES: JEUDI 16h. à 18h. ou SAMEDI 10h. à midi

POUR TOUT RENSEIGNEMENT: Directeur des études

Cours donnés chez Mademoiselle Merveille inc.

2115, rue Boivin, Ste-Foy 681-0641

Permis éducation: 210-525

Secteur de l'Éducation des Adultes

## CEGEP DE LIMOILOU

### COURS DU SOIR — AUTOMNE 1979

INSCRIPTIONS: les 6 et 7 septembre: de 13h30 à 16h30  
et: de 18h30 à 21h00  
et samedi le 8 septembre: de 9h30 à 12h00

RENSEIGNEMENTS: Secrétariat pédagogique  
Téléphone: (418) 694-2117 ou 694-2118  
OU  
Secteur de l'Éducation des Adultes  
Téléphone: 694-2001, 694-2125, 694-7484

Cegep de Limoilou  
1300, 8e avenue  
C.P. 1400  
Québec, G1K 7H3



# maison d'enseignement

## Le regroupement et l'encadrement des élèves du primaire et du secondaire

L'école se veut un milieu humain et chaleureux pour chacun des élèves. C'est pourquoi, différentes formules de regroupement et d'encadrement

ont été conçues pour assurer la sécurité des élèves, pour leur accorder l'appui dont ils ont besoin dans leur cheminement scolaire, pour se permettre de

se sentir chez eux à l'école, pour les aider à prendre leurs responsabilités, à prendre en charge leur propre formation.

### A l'école primaire

A l'école primaire, les élèves sont classés selon leur âge et regroupés selon leurs capacités et leurs be-

soins. Chaque groupe de travail réunit des élèves jugés capables de travailler ensemble et de s'aider mutuellement. Ce groupe stable compte 25 à 30 enfants

et il est sous la responsabilité d'un enseignant.

Cet enseignant dispense naturellement l'enseignement, organise les activités étudiantes et répond aux besoins de chacun des élèves de son groupe.

les communications dans l'école, l'identification des élèves à un groupe stable et les relations entre la famille et l'école. Elle est sous la responsabilité d'un titulaire.

Le titulaire est responsable de tout le cheminement scolaire des élèves de sa cellule; il suit leurs progrès scolaires; s'occupe de l'évolution de leur conduite; stimule leur participation aux activités étudiantes.

Bien que le titulaire soit par ailleurs un enseignant, il ne donne pas nécessairement beaucoup de cours aux élèves de sa cellule. Il les rencontre chaque jour, individuellement ou en groupe, avant les cours du matin, à

l'heure du dîner ou à tout autre moment jugé opportun.

Dans certaines écoles secondaires, les titulaires sont remplacés par des tuteurs et des animateurs. Le tuteur s'occupe du rendement scolaire et du comportement des élèves d'une cellule, pendant que l'animateur s'occupe des activités étudiantes de toute une communauté ou de plusieurs cellules.

Les parents sont invités à communiquer avec les enseignants responsables de leur enfant pour toute question relevant de son rendement scolaire, de son comportement ou de sa participation aux activités étudiantes.

## Les services de santé à l'école

Lorsqu'on parle des services de santé à l'école, on pense d'abord aux premiers soins qu'il y a lieu d'assurer aux victimes des accidents qui surviennent dans les gymnases, dans les ateliers, dans les labora-

toires ou dans les cours de récréation.

Mais à proximité de toutes les blessures mineures à panser et des fractures à référer aux hôpitaux, il se trouve tout le champ de l'hygiène, du dépista-

ge et de la prévention: en un mot, il y a l'éducation à la santé.

Grâce à une entente avec les départements de santé communautaires des hôpitaux, les commissions scolaires offrent des services de santé aux élèves qui fréquentent leurs écoles.

C'est ainsi que les professionnels de la santé travaillent dans les institutions scolaires: des infirmières surtout, mais encore des nutritionnistes, des hygiénistes dentaire et tout autre professionnel reconnu comme nécessaire suivant des circonstances.

Pour les premiers soins, le personnel de santé assure la formation de secouristes qui peuvent parer à toutes les situations: coupures, foulures, maux de tête, etc.

Le domaine de l'hy-

giène constitue la part la plus considérable du travail des professionnels de la santé. Les champs d'action de ces professionnels sont les suivants: l'hygiène alimentaire, de telle sorte de s'assurer que les élèves déjeunent bien le matin, que des repas équilibrés soient servis à la cafétéria ou dans les "boîtes à lunch" et de créer des habitudes alimentaires saines; l'hygiène corporelle: quand et comment se laver, comment s'asseoir, la nécessité de faire des exercices, information sur l'hygiène sexuelle et les maladies transmises sexuellement; l'hygiène dentaire, c'est-à-dire quand et comment se brosser les dents, l'examen dentaire périodique, le soin des caries, le choix des aliments.

Le dépistage constitue un autre aspect

### abonnez-vous tôt...

DÈS 8H30 LUNDI MATIN  
COMPOSEZ

**647-3333**

Nous prenons vos appels tous les jours de la semaine, jusqu'à 19h30.

LE SOLEIL

### COURS D'ANGLAIS



Le professeur  
**JEAN-GUY HOULE**

vous invite à assister à une démonstration gratuite du cours d'anglais "LAS", méthode du professeur Bouchard, à 20h, le mercredi 12 septembre, au Centre Mgr-Marcoux, 1885, de la Canardière.

Garantie écrite que vous pourrez parler, lire et écrire l'anglais convenablement après 30 semaines ou argent remboursé.

Un seul soir par semaine. Livres, dictionnaires, etc., fournis. Jamais de devoir à la maison. Des cours complets et des crédits seront donnés comme prix de présence aux démonstrations. Aucune pression ou obligation. Soyez au rendez-vous. Places ordinairement toutes prises les soirs de démonstration. Permis 220506. (Enseignement de culture personnelle)

Depuis 1971  
**La Garderie**  
**"Mademoiselle Merveille"**  
"Là où l'excellence fait la différence"

- Coût déductible de l'impôt
- Possibilité de subventions gouvernementales
- Temps partiel ou plein temps
- Du lundi au vendredi, de 7h30 à 18h
- Pour enfants de 1 an à 6 ans
- Activités éducatives
- Possibilité de cours adaptés à l'âge (maternelle 4 et 5 ans, cours élémentaire, cours artistiques, conversation anglaise)
- Personnel spécialisé
- Repas chauds et complets
- Reconnue par les ministères de l'Éducation et des Affaires sociales.

2115, rue Boivin (angle Myrand), Ste-Foy  
**Tél.: 681-0641**



LA COMMISSION DE FORMATION PROFESSIONNELLE DE LA RÉGION DE QUÉBEC VOUS RAPPELLE QU'IL EXISTE UN PROGRAMME DE FORMATION À TEMPS PLEIN À L'INTENTION DE TOUTE PERSONNE QUI DÉSIRE:

1. parfaire sa formation générale.
2. se perfectionner dans son métier ou occupation (perfectionnement).
3. se réorienter et/ou apprendre un métier ou une profession (débutant).

Les étudiants admis à ce programme recevront des allocations de formation. Voici les cours qui débiteront prochainement dans la région:

TITRE DU COURS	TYPE	DÉBUT	DURÉE (jours)	ENDROIT
Garde forestier	Perfectionnement	79-09-10	135	Duchesnay
Scieur de bois d'oeuvre	Débutant	79-09-10	165	Duchesnay
Mécanicien en réfrigération	Perfectionnement	79-10-01	105	Québec
Pressier offset (duplicateur)	Débutant	79-10-01	105	Québec
Préposé en garderie	Débutant	79-10-01	A déterminer	Ste-Foy
Applicateur d'isolants et de revêtements giclés	Débutant	79-10-09	14	Québec
Compositeur (mach. électroniques)	Débutant	79-10-15	55	Québec
Réparateur d'instruments de musique	Débutant	79-10-22	A déterminer	A déterminer
Sténo-Dactylo (Fr.-Ang.)	Débutant	79-10-22	225	Eastern Québec
Electricien de Construction (Système d'alarme)	Perfectionnement	79-10-29	105	Québec
Briqueur-Maçon	Débutant	79-10-29	125	Québec
Charpentier-Menuisier	Débutant	79-11-05	125	Québec
Couturier (confection-retouche)	Débutant	79-11-05	125	Ste-Foy
Mécanicien de machines de bureau	Débutant	79-11-05	155	Ste-Foy
Agent de recouvrement	Débutant	79-11-12	A déterminer	Québec
Ouilleur-Matricieur (Monteur de matrices)	Perfectionnement	79-11-12	104	Ste-Foy
Jardinier-Flleuriste	Perfectionnement	79-11-12	25	Ste-Foy
Briqueur-Maçon	Perfectionnement	79-11-19	85	Québec
Cordonnier	Débutant	79-11-19	A déterminer	Québec
Horticulture ornementale	Perfectionnement	79-11-19	125	Ste-Foy
Mécanicien en réfrigération	Débutant	79-11-26	155	Québec
Tuyauteur (plombier)	Perfectionnement	79-11-26	85	Québec
Techniques administratives (agent d'immeubles)	Débutant	79-12-03	120	Québec
Electricien de construction (Installateur électrique)	Débutant	79-12-03	105	Québec
Installateur et réparateur de brûleurs à l'huile	Débutant	79-12-03	80	Québec

Plusieurs places sont disponibles pour les cours de formation générale (secondaire I à secondaire V) dans les différentes commissions scolaires de la région de Québec. Inscrivez-vous le plus rapidement possible.

COLLEGE D'ENSEIGNEMENT GENERAL ET PROFESSIONNEL  
**FRANCOIS-XAVIER-GARNEAU**  
**COURS AUX ADULTES**  
AUTOMNE 1979

**FORMATION GENERALE ET PROFESSIONNELLE**

- Administration • Administration publique • Agent immobilier • Allemand • Anglais • Archéologie
- Arts et cinéma • Biologie • Chimie • Civilisation • Economique • Education physique • Espagnol
- Français • Géographie • Gestion du crédit • Histoire • Informatique • Mathématiques • Philosophie
- Physique • Psychologie • Sciences politiques • Secrétariat • Sociologie • Techniques correctionnelles • Techniques de la documentation • Techniques judiciaires • Techniques policières
- Tourisme.

**COURS SOCIOCULTURELS**

- Analyse transactionnelle et connaissance de soi • Conversation anglaise (avancée) • Graphologie
- Lecture rapide.

**INSCRIPTIONS:** 5, 6, 7 septembre 1979 de 13h30 à 16h30, 18h00 à 21h00  
8 septembre de 9h30 à 12h00

**INFORMATION:** Pour plus d'informations, téléphoner 688-8310, poste 235 ou 245

**CEGEP FRANCOIS-XAVIER-GARNEAU**  
1660, boulevard de l'Entente  
Québec 6

**INFORMATION ET INSCRIPTION**  
Centre de Main-d'oeuvre du Canada le plus près de chez-vous.  
Pour connaître les autres cours offerts dans la région, communiquez avec:

**CP COMMISSION DE FORMATION PROFESSIONNELLE** DE LA MAIN-D'OEUVRE DE LA RÉGION DE QUÉBEC  
1010, rue Borne  
Québec G1N 1L9  
687-1265

Ces programmes de formation sont offerts en collaboration avec le MMI et le MEO.

# avis légaux · appels d'offres · soumissions

## Avis public

Gouvernement du Québec

### COMMISSION DE POLICE DU QUÉBEC

La Commission de police du Québec fera enquête sur la conduite des policiers Marcel Hébert et Yves Perreault, membres du corps de police de la ville de Charlebourg, à l'égard de monsieur Gilles Grondin, lors d'un incident survenu le ou vers le 24 février 1979, à Québec.

La Commission tiendra des séances publiques à cet effet à compter de 14.30 hres p.m. le 19 septembre 1979, à la Commission de police du Québec, 2050, boulevard St-Cyrille ouest, Ste-Foy, P.Q., ainsi qu'à tout autre date et lieu qu'elle pourra indiquer lors des ajournements, s'il y a lieu.

Toute personne désirant être entendue comme témoin peut en informer par écrit le sousigné, en adressant sa demande au bureau de la Commission de police du Québec, 2050, boulevard St-Cyrille ouest, Ste-Foy, P.Q., G1V 2K8, ou se présenter en personne lors des séances qui seront tenues.

LE SECRÉTAIRE DE LA COMMISSION  
JEAN-MARIE BEAUDET



### SERVICE DE LA VOIE PUBLIQUE AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que des offres cachetées, scellées, intitulées: "OFFRE POUR LA FOURNITURE ET LA POSE DE DALLES DE PIERRE CALCAIRE SUR LA RUE D'AUTEUIL" et adressées au Greffier de la Ville, Hôtel de Ville, Québec, seront reçues jusqu'à JEUDI le 13 SEPTEMBRE 1979, à ONZE HEURES (11:00 heures a.m.) (heure locale).

Les soumissionnaires sont priés de prendre note que le bureau du Greffier est habituellement fermé entre 12.15 heures et 13.45 heures.

Les intéressés peuvent se procurer les formules d'offres et obtenir les renseignements pertinents en s'adressant au personnel du Service de la Voie Publique, au 2 rue Chauveau, rez-de-chaussée.

La Ville ne s'engage pas à accepter la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

LE GREFFIER DE LA VILLE  
ANTOINE CARRIER, Avocat

Québec, le 22 août 1979.



### SERVICE DES TRAVAUX PUBLICS

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que des offres cachetées, scellées pour "FILTRER / BASES / TELECOMMANDES / PUPITRE-CONSOLE, SERVICE DE POLICE" et adressées au Greffier de la Ville, Hôtel de Ville de Québec, seront reçues jusqu'à jeudi, le 18 octobre 1979, à ONZE HEURES (11 h a.m.) (heure locale).

Les soumissionnaires sont priés de noter que le bureau du Greffier est habituellement fermé entre 12h 15 et 13h 45.

Les intéressés peuvent se procurer les formules d'offres et obtenir les renseignements pertinents en s'adressant au bureau de:

MONSIEUR PAUL GRATTON,  
Ingénieur-conseil  
421, rue Argyle  
Montréal, Québec  
H3Y 3B3  
Tél.: (514) 932-6412

Les documents seront disponibles à compter du 10 septembre 1979 moyennant un chèque à l'ordre de Paul Gratton, ingénieur-conseil, au montant de cent dollars (\$100.00) remboursable à 50%, soit \$50.00, si les documents sont retournés en bonne condition dans les trente (30) jours suivant l'ouverture des soumissions.

La ville de Québec ne s'engage pas à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Le greffier de la ville  
Antoine Carrier, avocat

Québec, 29 août 1979

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE QUÉBEC  
200-11-00042-791  
No Surintendant: 014203

COUR SUPÉRIEURE  
(en matière de faillite)

Dans l'affaire de la faillite de:  
BENALDO INC. Corps politique et incorporé, opérant SPEED'N SPORT 3052, boul. du Jardin, Orsainville, P.Q., G1G 3J7.

### DEMANDE DE SOUMISSIONS

Avis est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées seront reçues par le syndic soussigné à son bureau, au 610, Calixa-Lavallée, Québec, P.Q., G1S 3G6, le ou avant le 12e jour de septembre 1979, à 4.00 heures de l'après-midi, pour l'achat des actifs suivants:

- | Item       | Description  | Valeur Approximative |
|------------|--|----------------------|
| Item no 1: | Fonds de commerce, stock de Speed'n Sports soit accessoires pour automobile. | \$16,645.44          |
| Item no 2: | Ameublement de bureau, comprenant bureau et chaises, etc.                    | \$175.00             |

Toute soumission devra être cachetée et sur l'enveloppe la mention suivante devra être inscrite: SOUMISSION RE. BENALDO INC. De plus, cette soumission devra être accompagnée d'un chèque VISE fait à l'ordre du syndic et dont le montant représente 15% du montant de la soumission. Ce même montant sera confisqué à titre de dommages-intérêts payés au syndic par le soumissionnaire, si ce dernier retire sa soumission avant que le syndic la rejette ou si le soumissionnaire dont la soumission a été acceptée ne conclut pas la vente.

INSPECTION  
Les items seront visibles, à 3052, boul. du Jardin, Orsainville, P.Q., mercredi, le 5e jour de septembre 1979 de 2:00 à 5:00 heures P.M.

Les soumissions seront acceptées en assumant que les acquéreurs auront examiné lesdits items et aucune garantie sous quelque forme que ce soit ne peut être fournie. Les acquéreurs devront prendre possession desdits items à leurs frais, dans les cinq (5) jours, sans aucune responsabilité de la part du syndic. Toutes taxes résultant de la vente devront être assumées par les acquéreurs.

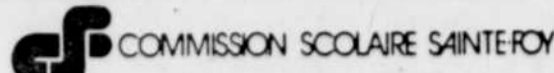
Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture et à l'annonce des soumissions reçues, mercredi, le 12e jour de septembre 1979, à 4.00 heures de l'après-midi, au bureau du syndic soussigné.

CONDITION DE PAIEMENT, COMPTANT, sur acceptation de la soumission.

Le syndic et les inspecteurs ne s'engagent pas à accepter la plus haute ni aucune des soumissions.

Date de Québec, ce 30e jour d'août 1979.

RAYMOND ROY, SYNDIC  
610, Calixa-Lavallée,  
Québec, G1S 3G6  
Téléphone: 687-1271.



### AVIS PUBLIC

Aux parents des enfants fréquentant les ECOLES PRIMAIRES de la Commission Scolaire Sainte-Foy incluant les territoires des villes de Sainte-Foy (à l'exception du Quartier Laurentien), Silery et des municipalités de Cap-Rouge et St-Augustin-de-Desmaures.

La rentrée scolaire, pour tous les élèves des écoles primaires de la Commission scolaire Sainte-Foy, aura lieu le mardi 4 septembre 1979. L'horaire régulier de l'école fréquentée par votre enfant sera appliqué dès le mardi 4 septembre 1979, pour toutes les classes de première (1re) à la sixième (6e) année y incluant les classes spéciales.

Cependant, pour les élèves des classes maternelles, les parents doivent se présenter à l'école fréquentée par leur enfant, à l'heure régulière d'ouverture, afin d'y recevoir les informations pertinentes à l'intégration de leur enfant en classe maternelle.

Le 4 septembre 1979, le Service du transport scolaire sera mis en opération pour les élèves des classes de première à la sixième année et les élèves des classes spéciales ayant droit au transport. Il n'y aura pas de service de transport scolaire la journée de la rentrée scolaire pour les élèves des classes maternelles.

Jacques Fleurant  
directeur général

Le 27 août 1979.

### APPEL D'OFFRES CENTRE HOSPITALIER ROBERT-GIFFARD

2601, de la Canadière, Beauport, G1J 2G3  
Renovation de sept (7) ascenseurs

Le Centre hospitalier Robert-Giffard demande des soumissions pour la rénovation de sept (7) ascenseurs localisés dans le pavillon principal. Seuls sont autorisés à soumissionner les installateurs d'ascenseurs autorisés à exercer leurs activités au Québec.

Les soumissionnaires pourront se procurer une copie complète des plans et devis au bureau du soussigné, à compter du mardi 4 septembre 1979, contre un dépôt par chèque de cinquante dollars (\$50), remboursable intégralement si les documents sont retournés en bon état, dans les quinze (15) jours de l'entrée des soumissions.

Les soumissionnaires devront utiliser la formule de soumission et l'annexe à la soumission spécifiquement préparées par le propriétaire, faisant partie intégrante du devis, et destinées au propriétaire. Un autre exemplaire de la soumission, cette fois sur le formulaire officiel du BSD, sera destiné au Bureau des Soumissions Déposées du Québec, 375, rue Verdun, Québec. Ces deux exemplaires de la soumission devront parvenir, dans des enveloppes cachetées portant la mention "Soumission pour rénovation d'ascenseurs", clairement identifiées au nom du propriétaire et du Bureau des Soumissions Déposées du Québec, à l'adresse ci-haut mentionnée, avant 14h00, le 12 octobre 1979 (heure en vigueur localement).

Les soumissions seront ouvertes publiquement le même jour, à 15h00 (heure en vigueur localement), au Centre hospitalier Robert-Giffard, 2601, de la Canadière, Beauport.

Les soumissions devront être accompagnées soit d'un cautionnement de soumission au montant de dix pour cent (10%) du montant de la soumission et valide pour une période de quarante-cinq (45) jours, soit d'un chèque visé d'une banque à charte canadienne ou d'une caisse populaire, au montant de dix pour cent (10%) du montant de la soumission.

Ce cautionnement ou ce chèque visé sera fait à l'ordre du Centre hospitalier Robert-Giffard et devra être accompagné d'une lettre d'intention d'une compagnie autorisée à se porter caution judiciaire garantissant au propriétaire l'émission d'un cautionnement de fidèle exécution du contrat (performance bond) pour cinquante pour cent (50%), et d'un second cautionnement garantissant le paiement de la main-d'oeuvre et des matériaux, également pour cinquante pour cent (50%) du montant du contrat, émis par cette compagnie au nom du soumissionnaire et au bénéfice du Centre hospitalier Robert-Giffard, s'il obtient le contrat.

Le cautionnement de soumission sera remis à l'adjudicataire lors de la signature du contrat en échange de cautionnements dont il est question au paragraphe précédent.

Le Centre hospitalier Robert-Giffard ne s'engage à accepter ni la plus haute, ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

Donné à Beauport, ce 28 août 1979.

Ivan Méthot, ing.  
Directeur des services auxiliaires  
Centre hospitalier Robert-Giffard  
2601, de la Canadière  
Beauport  
G1J 2G3

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE QUÉBEC

COUR SUPÉRIEURE  
EN MATIÈRE DE FAILLITE

### DEMANDE DE SOUMISSIONS

AVIS est par les présentes donné que des soumissions cachetées seront reçues par le syndic soussigné pour l'achat des actifs des susdites débiteurs. Le dépôt des dites soumissions devra s'effectuer au 425, boul. Charest est, suite 400, Québec, AU PLUS TARD, 2.00 heures p.m., le JEUDI 13e jour de septembre 1979, pour les actifs suivants:

DIVISION NO. 3, RIMOUSKI  
NO 100-11-00060-79  
NO SURINT. 014198

Dans l'affaire de la faillite de:  
BOUTIQUE JOLIE BERGERE LTEE, corps politique dument incorporé, ayant sa place d'affaires au 334, St-Jérôme, Matane, G4W 3B1.

- | LOT    | Description   | Valeur Approximative |
|--------|---|----------------------|
| LOT A: | FONDS DE COMMERCE de vêtements pour dames, (incluant de l'importation) - libre -  | \$14,058             |
| LOT B: | EQUIPEMENT DE MAGASIN, comprenant: caisse enregistreuse, système de son, fauteuil, machine à coudre, calculatrice, etc. - libre - | \$ 1,386             |

DIVISION NO. 3, RIMOUSKI  
NO 100-11-00048-79  
NO SURINT. 014190

Dans l'affaire de la faillite de:  
DRAPERIES M. POTIGNIER INC, corps politique dument incorporé, ayant sa place d'affaires au 269, St-Georges, Matane, G4W 2B3.

- | LOT    | Description  | Valeur Approximative |
|--------|--|----------------------|
| LOT C: | FONDS DE COMMERCE de draperies, tissus pour draperies et accessoires - libre -         | \$19,210             |
| LOT D: | EQUIPEMENT DE MAGASIN, comprenant: tables de travail, machine à coudre, etc. - libre - | \$ 1,125             |

Toute soumission devra être cachetée et, sur le recto de l'enveloppe, (la face), la mention suivante devra être inscrite: SOUMISSION BOUTIQUE JOLIE BERGERE INC. pour les lots A et B; SOUMISSION DRAPERIES M. FOURNIER INC. pour les lots C et D. Une soumission globale peut être faite ou pour chaque item séparément.

De plus, cette soumission devra être accompagnée d'un chèque VISE fait à l'ordre du syndic et dont le montant représente 15% du montant de la soumission. Ce montant sera remis au soumissionnaire si sa soumission est rejetée. Ce même montant sera confisqué à titre de dommages-intérêts payés au syndic par le soumissionnaire si ce dernier retire sa soumission avant que le syndic la rejette ou si le soumissionnaire dont la soumission a été acceptée ne conclut pas la vente.

### INSPECTION

Les items ci-haut mentionnés seront visibles, au local de chacun des magasins: à savoir: 334, rue St-Jérôme, Matane et 269, St-Georges, Matane.

SAMEDI 8 septembre 1979 de: 9.00 à 12.00 heures  
13.30 à 17.00 heures

Sur demande, les soumissionnaires peuvent obtenir une copie des inventaires, moyennant un léger déboursé.

Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture et à l'annonce des soumissions reçues, le JEUDI 13e jour de septembre 1979 à 2.00 heures P.M. au bureau du syndic sis 425, boul. Charest est, suite 400, Québec.

Les prix indiqués à l'inventaire prévaudront. Ils seront utilisés comme base de régularisation des différences trouvées en plus ou en moins sur les quantités mentionnées audit inventaire.

Les soumissions seront acceptées en assumant que les acquéreurs auront examiné les actifs et aucune garantie sous quelque forme que ce soit ne peut être fournie et les acquéreurs devront prendre possession des actifs à leurs frais dans les cinq (5) jours, sans aucune responsabilité de la part du syndic. Toutes taxes résultant de la vente devront être assumées par les acquéreurs.

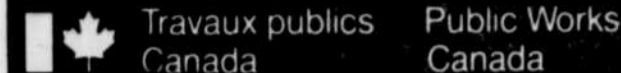
CONDITIONS DE PAIEMENT, COMPTANT sur acceptation de la soumission.

Le syndic ne s'engage pas à accepter la plus haute ni aucune des soumissions.

QUÉBEC, ce 23e jour d'août 1979

PAUL GOBEIL, syndic.

BUREAU DE:  
BELLAVANCE GOBEIL & MARQUIS,  
425, boul. Charest est, suite 400, Québec G1K 3H9  
SYNDIC.



### APPEL D'OFFRES

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, visant les entreprises ou services énumérés ci-après, adressées à l'Administrateur finances et administration, Travaux Publics - Canada, chambre 266, 2e étage, Gare Maritime Champlain, Anse-au-Foulon, C.P. 1600, QUÉBEC, P.Q., G1K 4K2, et portant sur l'enveloppe la désignation et le numéro de l'entreprise, seront reçues jusqu'à 15 heures, à la date limite déterminée. On peut se procurer les documents de soumission par l'entremise du bureau de distribution des plans, à l'adresse ci-dessus.

### ENTREPRISES

Appel d'Offres 75Q-104P - Installation du réseau de mise à la terre, Terminus Postal, 300, St-Paul, Québec.

On peut aussi consulter les plans et devis au bureau de l'Association des Constructeurs de Québec, ainsi qu'au bureau de poste de 300 St-Paul, Québec.

Date limite: le mercredi 26 septembre 1979

Dépôt: aucun

Renseignements: Tél.: (418) 694-3142

### INSTRUCTIONS

Le Ministère ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.



### APPEL D'OFFRES POUR DES TRAVAUX RELATIFS A L'AGRANDISSEMENT DU COLISEE PHASE II

AVIS PUBLIC est, par les présentes, donné que des offres cachetées, scellées et adressées au Greffier de la Ville, Hôtel de Ville de Québec, 2, rue Desjardins, Québec, seront reçues jusqu'au lundi 17 septembre 1979 à ONZE HEURES (11:00 heures A.M. - heure locale) pour des travaux relatifs à l'agrandissement du Colisée.

Soumission	Travaux	Montant garanti de soumission
205	Fourniture et installation du système d'alarme	\$9,000
210	Déplacement de l'entrée d'eau et des conduits de drainage	\$5,000

Les plans, devis, documents contractuels, conditions et exigences de soumission et autres renseignements pour chacune des soumissions pourront être obtenus au bureau de J. E. Verreault & Fils Limitée, Gestionnaire de Construction, 1250, 3e Avenue, Québec, contre le dépôt d'un chèque (\$100) qui sera remboursé au soumissionnaire contre la remise, en bon état, des plans, devis et autres documents dans les trente (30) jours qui suivront l'ouverture des soumissions.

Les soumissionnaires sont priés de prendre note que le bureau du Greffier est habituellement fermé entre 12.15 heures et 13.45 heures.

La Ville de Québec ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions reçues.

Le Greffier de la Ville  
Antoine Carrier, avocat

CANADA  
PROVINCE DE QUÉBEC  
DISTRICT DE QUÉBEC  
200-11-00043-799  
No Surintendant: 014204-014205

COUR SUPÉRIEURE  
(en matière de faillite)

Dans l'affaire de la faillite de:

DONALD DROLET (202-825-840) homme d'affaires, demeurant à 1211, St-Jean-Baptiste, Ancienne-Lorette, P.Q., G2E 1S3 et JOCELYN BLOUIN (237-312-766) homme d'affaires, demeurant à 1504, rue Chabot, Notre-Dame-des-Laurentides, P.Q., G0A 2S0, faisant affaires sous les noms et raisons sociales de: DEBBY SPORTS ENR. et PLACEMENTS J.D. ENR., à 3052, boul. du Jardin, Orsainville, P.Q., G1R 377.

### Débiteurs

### DEMANDE DE SOUMISSIONS

Avis est, par les présentes, donné que des soumissions cachetées seront reçues par le syndic soussigné à son bureau, au 610, Calixa-Lavallée, Québec, P.Q., G1S 3G6, le ou avant le 12e jour de septembre 1979, à 3.00 heures de l'après-midi, pour l'achat des actifs suivants:

- | Item       | Description  | Valeur Approximative |
|------------|--|----------------------|
| Item no 1: | Fonds de commerce, comprenant pièces pour moto, motoneige, souffleuse et tondeuse.   | \$ 50,105.33         |
| Item no 2: | Fonds de commerce, comprenant accessoires pour moto, motoneige, souffleuse et tondeuse.  | 12,260.76            |
| Item no 3: | Ameublement de magasin et de bureau, comprenant caisse enregistreuse, tablettes, compteurs vitrés, visionneuse, bureaux, etc.          | 4,240.00             |
| Item no 4: | Équipement et annonce, comprenant tables de travail, coffres à outils, chargeur de batterie, machine à pneus, etc.                     | 2,698.40             |
| Item no 5: | Un camion Pick-up Chevrolet 1978 (sujet à lien)  | 6,000.00             |
| Item no 6: | Un immeuble à revenus comprenant un commerce et 8 logements meublés, situé à 3052, boul. du Jardin, Orsainville (sujet à hypothèques). | 162,000.00           |
| Item no 7: | Un immeuble servant de résidence situé à 1211, St-Jean-Baptiste, Ancienne-Lorette, P.Q. (sujet à hypothèques).                         | 35,000.00            |
| Item no 8: | Un immeuble servant de résidence situé à 1504, rue Chabot, Notre-Dame-des-Laurentides, P.Q. (sujet à hypothèques).                     | 30,000.00            |

Toute soumission devra être cachetée et sur l'enveloppe la mention suivante devra être inscrite: SOUMISSION RE. DONALD DROLET ET JOCELYN BLOUIN.

De plus, cette soumission devra être accompagnée d'un chèque VISE fait à l'ordre du syndic et dont le montant représente 15% du montant de la soumission. Ce montant sera remis au soumissionnaire si sa soumission est rejetée. Ce même montant sera confisqué à titre de dommages-intérêts payés au syndic par le soumissionnaire, si ce dernier retire sa soumission avant que le syndic la rejette ou si le soumissionnaire dont la soumission a été acceptée ne conclut pas la vente.

### INSPECTION

Les items 1, 2, 3, 4 et 5 seront visibles, à 3052, boul. du Jardin, Orsainville, le mercredi 5 septembre 1979, de 2:00 à 5:00 heures P.M.

Les items 6, 7 et 8 seront visibles, sur demande en communiquant au préalable avec le syndic soussigné, pour rendez-vous.

Les titres peuvent être examinés, sur demande, au bureau du syndic soussigné.

Les soumissions seront acceptées en assumant que les acquéreurs auront examiné lesdits items et aucune garantie sous quelque forme que ce soit ne peut être fournie. Les acquéreurs devront prendre possession desdits items à leurs frais, dans les cinq (5) jours, sans aucune responsabilité de la part du syndic. Toutes taxes résultant de la vente devront être assumées par les acquéreurs.

Les soumissionnaires sont invités à assister à l'ouverture et à l'annonce des soumissions reçues, mercredi, le 12e jour de septembre 1979, à 3.00 heures de l'après-midi, au bureau du syndic soussigné.

CONDITION DE PAIEMENT, COMPTANT, sur acceptation de la soumission.

Le syndic et les inspecteurs ne s'engagent pas à accepter la plus haute ni aucune des soumissions.

Date de Québec, ce 30e jour d'août 1979.

RAYMOND ROY, SYNDIC  
610, Calixa-Lavallée  
Québec, G1S 3G6  
TELEPHONE: 687-1271



HABITATIONS DES THUYAS, ORSAINVILLE, P.Q.

### APPEL D'OFFRES

Soumissions pour le déneigement - Hiver 1979 - 1980

Propriétaire: La Société d'habitation du Québec.

Habitations des Thuyas,  
8500, boul. Henri-Bourassa,  
Suite 228,  
Charlesbourg, P.Q. G1G 5X1

La Société d'habitation du Québec demande des soumissions pour le déneigement, pour la saison d'hiver 1979-1980, des aires pavées des stationnements et de leur accès, du chemin de service, des allées pour piétons et le déblaiement des escaliers extérieurs, de son projet domiciliaire des Habitations des Thuyas, Orsainville, P.Q.

Seules les personnes ou entreprises ayant leur principale place d'affaires dans un rayon de dix milles du projet domiciliaire des Habitations des Thuyas sont invitées à soumissionner.

Les plans et devis et les autres documents de soumission pourront être obtenus au bureau de l'administrateur des Habitations des Thuyas, 8500, boul. Henri-Bourassa, Suite 228, Charlesbourg, P.Q.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé de 5% de la soumission totale, fait à l'ordre de "Société d'habitation du Québec, Habitations des Thuyas".

Les soumissions (l'original et une copie) seront reçues jusqu'à quinze heures (3 hres P.M.) le 20 septembre 1979, et devront parvenir au bureau d'affaires des Habitations des Thuyas, dans l'enveloppe pré-adressée portant la mention "Soumission-Déneigement", ainsi que la date et l'heure d'ouverture des soumissions.

Le propriétaire ne s'engage à accepter (en totalité ou en partie) ni la plus basse, ni aucune des soumissions reçues.

Gilles Drouin, administrateur  
Habitations des Thuyas



### APPEL D'OFFRES

TRAVAUX DE TRANSFORMATIONS ET DE REPARATIONS DES TOITS ET DES MURS DE L'ECOLE POLYVALENTE NOTRE-DAME-DES-LAURENTIDES PROPRIÉTAIRE ARCHITECTES

Commission scolaire régionale Jean-Talon  
335, 76e Rue ouest,  
Charlesbourg (Québec)  
G1H 3R3  
Tél.: 628-3130

Côté, Chabot, architectes  
51, St-Charles  
Neuchâtel (Québec)  
G2B 2K8  
Tél.: 842-1967

### MECANIQUE ET ELECTRICITE

CHARPENTE  
Bernier & Bois, ingénieurs  
4855, 2e Avenue ouest,  
Charlesbourg (Québec)  
G1H 2T3  
Tél.: 626-8432

Gilbert, Bourassa, Gagné,  
Morin & associés, ingénieurs  
2700, boul. Laurier,  
bureau 504  
Québec (Québec)  
G1V 2L8  
Tél.: 653-9274

La Commission scolaire régionale Jean-Talon demande des soumissions pour les travaux de transformations et de réparations des toits et des murs de l'école Polyvalente Notre-Dame-des-Laurentides.

Les travaux de couverture seront exécutés en deux phases puisque du 15 novembre au 15 avril, de tels travaux ne pourront être faits.

Seuls sont autorisés à soumissionner pour l'exécution des travaux, les entrepreneurs de construction au sens de la Loi sur la qualification des entrepreneurs de construction (1975, L.Q., chapitre 53) qui ont leur principale place d'affaires dans la province de Québec.

Les plans, devis, documents contractuels et autres renseignements pourront être obtenus au bureau du propriétaire, à l'attention du directeur de l'équipement, 850, place Sorbonne, Charlesbourg, Québec, G1H 1H1, contre un dépôt de 100\$ qui sera remboursé au soumissionnaire s'il remet les plans et devis en bon état, dans les 30 jours qui suivent l'ouverture des soumissions.

Les soumissions devront être accompagnées d'un chèque visé d'un montant de 72,000\$, fait à l'ordre de la Commission scolaire régionale Jean-Talon, ou d'un cautionnement de soumission, établi au même montant, valide pour une période de 45 jours de la date d'ouverture des soumissions. Cette garantie de soumission devra être échangée à la signature du contrat pour un cautionnement d'exécution et un cautionnement des obligations pour gages, matériaux et services, chacun égal à 50% du montant du contrat.

Les soumissions (l'original et 2 copies) dans des enveloppes cachetées et adressées au soussigné, seront reçues au 850, place Sorbonne, Charlesbourg, Québec, G1H 1H1, jusqu'à 16h00, heures en vigueur localement.

LE VENDREDI, 21 SEPTEMBRE 1979 pour être ouvertes publiquement au même endroit, le même jour et à la même heure.

Il appartient à chaque soumissionnaire de prendre les dispositions pour que son offre parvienne à la Commission régionale Jean-Talon à l'heure et lieu indiqués.